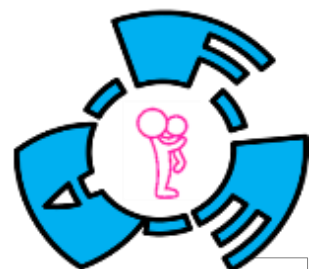


ASSOCIATION FEMMES & ENFANTS
WOMEN & CHILDREN ORGANIZATION

**RAPPORT D'ACTIVITES
2019/2020**

2019/2020 ANNUAL REPORT



SOMMAIRE

	SOMMAIRE	2
	ACRONYMES	4
	ACKNOWLEDGEMENT/ REMERCIEMENTS	6/8
	APERCU DE L'ORGANISATION/ORGANIZATION OVERVIEW	9/10
	ABSTRACT/RESUME	11/13
	INTRODUCTION/INTRODUCTION	21/22
PREMIERE PARTIE	ACTIVITES REALISEES 2019/2020	24
1.1	Travail en milieu jeune	24
	1.1.1- Célébration semaine de la jeunesse : 11 Février	
	1.1.2- Journée hygiène menstruelle : 28 Mai	
	1.1.3- Journée enfant africain : 16 Juin	
	1.1.4- Participation forum jeune et citoyen : 12 Aout	
	1.1.5- Planification familiale : 11 Juillet	
	1.1.6- Journée internationale de la fille : 11 Octobre	
	1.1.7- Célébration Mois du Sida : Décembre	
	1.1.8- Enfants vivants avec handicap mental : 3 Décembre	
1.2	Travail avec les femmes	44
	1.2.1- Journée des droits des femmes : 8 Mars	
	1.2.2- Journée de la famille : 15 Mai	
	1.2.3- Journée de lutte contre l'éclampsie : 22 Mai	
	1.2.4- Journée Mondiale de la veuve : 23 Juin	
	1.2.5- Journée de la femme africaine : 31 Juillet	
	1.2.6- Journée de la femme rurale : 15 Octobre	
	1.2.7- 16 jours d'activisme contre les Violences faites aux femmes : 25 Novembre-10 Décembre	
1.3	Activités menées avec les autres acteurs	69
	1.3.1- Femmes camerounaises et pouvoir : Servitas ;	
	1.3.2- Protection sociale : WFACC/ MINPROFF ;	
	1.3.3- Rapport mission électorale, 1MA ;	
	1.3.4- Travail avec WILPF ;	
	1.3.5- Travail avec le BUNEC ;	
	1.3.6- Scolarisation fille MBORORO, SURAMAMA ;	
	1.3.7- Mères dans la gestion des conflits sociaux : MCM /MINPROFF	
	1.3.8- Non à la violence électorale : ONU/ ELECAM/MINPROFF	
	1.3.9- Formation des couples ; care Handip/MINPROFF	
	1.3.10- Autres activités 2020	
1.4	Tableau récapitulatif des personnes touchées	86

DEUXIEME PARTIE	RESULTATS OBTENUS ET LECONS APPRISES 2019/2020	88
2.1	Résultats obtenus	88
	2.1.1- Bon accueil des institutions	
	2.1.2 – Collaboration améliorée avec les pouvoirs publics	
	2.1.3 – Nombre plus important et diversifié de la cible	
	2.1.4 – Gain accru sur les questions liées à la sexualité	
	2.1.5 – Reconnaissances locales et internationales	
2.2	Difficultés rencontrées	90
	2.2.1- Prise en charge des prestations de formation	
	2.2.2- Difficultés à avoir un personnel stable	
	2.2.3- Mise en place des clubs d'éducation à la vie et à l'amour	
	2.2.4- Manque de ressources financières	
	2.2.5- Prévalence des préjugés	
	2.2.6- Faible sensibilité des entreprises citoyennes	
	2.2.7- Question d'identité de genre et d'orientation sexuelle en milieu scolaire	
	2.2.8- Difficultés de publication et de diffusion	
2.3	Constat et nouveaux défis	92
	2.3.1- Défis liés au contexte socio culturel et politique	
	2.3.2- Défis liés au travail de l'AFE	
2.4	Défis liés à l'organisation	
	2.4.1- Fonctionnement AFE	93
	2.4.2- Renforcement des capacités	
	2.4.3- Non prise en compte de la présence sur le terrain	
	2.4.4- Absence de « safe space »	
	2.4.5- Impunité	
	2.4.6- Manque de travail de résilience.	
	Au collège INTEG	14
QUELQUES PHOTOS	Journée Hygiène Menstruelle	32
	Journée Internationale de la fille	34 35
	Mois du SIDA	37, 40, 41, 42 42 45
	Enfant vivant avec handicap mental	44
	Causerie sur l'égalité des sexes	
	16 jours d'activisme	
	Plate forme d'action BEIJING + 25.MINPROFF/WFACC/FEMNET	
	Journée avec Femmes BOROROS (SURA MAMA)	
	Causerie avec Mouvement Camerounais des Mères	
	Formation des couples au CCS de BONALOKA	
	Réception d'une distinction par Sous Préfet Douala 2	

ACRONYMES

- 1MA** : Un Monde Avenir
- AFE** : Association Femmes Et Enfants
- AFEVVIH** : Association des Femmes et Enfants Vivant avec le VIH
- ALTER U** : Alternatives Urbaines
- ANAJEHCAM** : Association Nationale des Jeunes Handicapés du Cameroun
- BUNEC** : Bureau National de l'Etat-Civil
- CNJC** : Conseil National Des Jeunes Du Cameroun
- CNLS** : Comité Local De Lutte Contre Le Sida
- CRLS** : Comité Régional de Lutte contre le SIDA pour le Littoral
- COFEPRE** : Collectif Des Femmes Pour La Protection De L'environnement Et De L'enfant
- CS4ME**: Civil Society for Malaria Elimination
- DAJEC 5** : Délégation D'Arrondissement de La Jeunesse Et Education Civique Douala 5
- DAPROFF** : Délégation D'arrondissement De La Promotion De La Femme Et De La Famille de Douala 1, 2 et 5.
- DVD** : Dos Et Ventre Dehors
- EMAPUR** : Equipe Mobile D'animation Populaire Urbaine Et Rurale
- FEPEM** : Femmes pour la Promotion du Leadership Moral
- FNE** : Fonds National De L'emploi
- GDLCE** : Groupe Dynamique de Lutte contre l'Eclampsie
- GICAM** : Groupement Interpatronnal du Cameroun
- GIMAC** : Gender is my Agenda
- GIZ** : Service de Coopération Allemande
- IAS** : International AIDS Society
- IST** : Infection Sexuellement Transmissible
- ITC** : Information Communication Technologie
- LUCOVIFA** : Association Pour La Promotion De La Lutte Contre Les Violences Faites Aux Femmes Et La Participation Au Développement De La Femme Africaine
- MCM** : Mouvement Camerounais Des Mères
- MINAS** : Ministère Des Affaires Sociales
- MINJEC** : Ministère De La Jeunesse Et Education Civique
- MINPROFF** : Ministère De La Promotion De La Femme Et De La Famille

NASF : Nederland Albert Schweitzer Fonds
ODD : Objectifs De Développement Durable
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
OMS : Organisation Mondiale De La Sante
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU FEMMES : Organisation Des Nations Unies Pour Les Femmes
OSC : Organisation De La Société Civile
PR : Président De La République
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PROCIVIS : Programme d'Appui à la Citoyenneté Active
SMI : Sante Maternelle Et Infantile
SVT : Science De La Vie Et De La Terre
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
VCD : Ventre Et Cuisse Dehors
VBG : Violence Basée Sur Le Genre
VIH/SIDA : Virus De L'immunodéficience Humaine/ Syndrome De L'immunodéficiences Acquise
WILPF: Women International League for Peace and Freedom (Ligue Internationale pour la Paix et la Liberté).
Wfac: Women for a change Cameroon
WP: Word Pulse
WT: Women Thrive

REMERCIEMENTS

Le slogan de certaines plates formes dirigées par les femmes aiment bien à dire : « **Ensemble, nous sommes plus fortes** ». Ce rapport de deux ans le prouve, parce qu' il est le fruit de la collaboration permanente et soutenue de diverses institutions, des âmes de bonne volonté qui se sont sacrifiées, directement ou indirectement, soit par leur temps, soit par leur intelligence et sagesse, soit par leurs modestes contributions financières et logistiques.

La Présidente Exécutive de l'Association Femmes et Enfants (AFE), et au nom de tous les membres ainsi que de son staff technique, saisit l'occasion de ce bilan pour leur exprimer sa profonde reconnaissance.

Particulièrement, nos sentiments de gratitude vont à l'endroit des organisations de développement partenaires du Cameroun à l'instar de :

- ✓ **CORDAID** (Organisation néerlandaise) dont le soutien nous a véritablement permis de redorer notre blason de guerre,
- ✓ **GIZ** (organisation allemande) dont les outils de sensibilisation, soit 2000 livrets portant sur les réponses aux questions souvent posées par les adolescents, par elle mis à notre disposition, ont été d'un précieux apport ;
- ✓ **International AIDS Society**, une plateforme mondiale des acteurs du SIDA qui a fait de la présidente d'AFE, membre de cette prestigieuse organisation depuis juillet 2018 ;
- ✓ **COALITION FOR AFRICAN LESBIAN (CAL)** qui a accordé une bourse à un membre de l'Association pour participer au sixième forum régional sur les ODD au ZIMBABWE ;
- ✓ **Women For a Change Cameroon (Wfacc)** plate forme des Organisations Féministes de la société Civile, qui à travers son dynamisme, a particulièrement marqué l'AFE et toutes les autres associations membres, en faisant cette année un travail profond sur les avancées de la plate forme de BEIJING +25 en Afrique Centrale ;
- ✓ **Word Pulse, ONU FEMMES** et bien d'autres ne sauraient être en reste ;
- ✓ **Synergies Africaines** qui n'a ménagé aucun effort pour soutenir AFE tout au long des deux années sur les questions liées au SIDA ;
- ✓ **Comité Régional de Lutte contre le SIDA pour le Littoral** qui nous a accompagnés pour le dépistage auprès de 140 étudiants des institutions HIPE et HIPDET, dans l'Arrondissement de DOUALA 4, avec résultats immédiats.

Tout aussi spécialement, les Délégations Régionales MINPROFF et MINJEC ; certains sectoriels du département du Wouri particulièrement au niveau des arrondissements notamment du **DAPROFF 1, 2, 3 et 5 et DAJEC 2, 4 et 5** par leur

parrainage institutionnel, leur facilitation sur leur terrain, forcent notre admiration et notre gratitude.

Plusieurs Organisations de la Société Civile(OSC) locale méritent nos sincères remerciements. Le sens de la collaboration et de partage ainsi que des occasions de renforcer des capacités de nos membres par les ateliers de formation, les cafés débats, et autres conférences nous ont été très enrichissants.

L'année 2020 au-delà de la COVID 19 a été pour nous une année de webinaires et de rencontres en ligne ; cette série de rencontres nous aura permis de nous rencontrer autrement et surtout respecter la distanciation sociale telle que recommandée par nos gouvernements. Nous ne saurons dire le nombre auquel nous avons participé, mais une chose est sûre, la COVID 19 ne nous a pas fait dormir sur nos lauriers, tant il y avait à faire.

Le secteur privé camerounais, dans son élan de citoyenneté, reste et demeure un grand espoir pour la cause des femmes et des enfants, à cet égard, notre regard porte toujours vers les inconditionnels tels **GICAM, EMPLOI SERVICE** pour leur soutien permanent.

Au demeurant, notre profonde gratitude va à tous nos bienfaiteurs que nous ne saurons citer nommément, mais qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance chaleureuse.

Nous ne manquerons pas de remercier spécialement tous les responsables, élèves et étudiants des lycées, collèges privés laïcs, Universités et grandes écoles, centres de formation professionnelle et toutes les autres institutions qui nous font toujours confiance dans la mise en œuvre de nos activités en nous facilitant l'accès dans leurs établissements respectifs.

ACKNOWLEDGEMENTS

The slogan of some women-led platforms says: "Together we are stronger". This report proves it, because it is the fruit of the permanent and sustained collaboration of various institutions, people of good will who have sacrificed themselves, directly or indirectly, either through their time, their intelligence and wisdom, or through their modest financial and logistical contributions.

The Executive President of ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS, on behalf of all the members and its technical staff, takes this opportunity to express her deep gratitude to them.

Our feelings of gratitude particularly go out to Cameroon's partner development organizations such as:

- ***CORDAID (Dutch organization)*** whose support has truly enabled us to restore our reputation,

- **GIZ** (a German organization) whose awareness tools, 2000 booklets dealing with the answers to frequently asked questions by teenagers, have been made available to us, as a valuable contribution.
- **International AIDS Society**, a global platform of AIDS stakeholders which has made the President of AFE a member of this prestigious organization since July 2018.
- **Women For a Change Cameroon (Wfac)**, a platform of Feminist Civil Society Organizations, which through its dynamism, has particularly marked us and all the other associations members, by doing this year a deep work on the progress of the platform of BEIJING +25 in Central Africa.
- **Word Pulse, ONU FEMMES** and many others cannot be left out.
- **“Synergies Africaines”** which supports the organization throughout the year on AIDS-related issues.

Equally, gratitude goes in a special way to some delegations in the Wouri Division, particularly at the level of the subdivisions notably **MINPROFF** (Regional Delegation for the DAPROFF 1, 2 and 5), **MINJEC** (Divisional Delegation, Sub divisional Delegation of Youth and Civic Education of Douala 5) and **MINSANTE** by their institutional sponsorship and their facilitation in the field.

Several local Civil Society Organizations (CSOs) deserve our sincere thanks: **UN MONDE A VENIR, WILPF, ANAJEHCAM, Alternatives Urbaines (AlterU), AFEVVIH, Mother's Heart, GDLCE**, and the following platforms: **BEIJING +25 CAR, PLAFOSCIL, WOMEN 4 DIALOGUE CAMEROON, Leaders MP2030 Douala, SGBV Speak up, CSO-Coordination Platform, Platform for Peaceful Elections, WILPF Gender Analysis, Civil Society for Malaria Elimination (CS4ME)**, etc.

The sense of collaboration and sharing as well as the opportunities to build the capacity of our members through training workshops, coffee debates, and other conferences have been very enriching for us.

The Cameroonian private sector, in its drive for citizenship, remains a great hope for the cause of women and children, in this regard, our gaze is always turned towards unconditional supporters such as **GICAM, EMPLOI SERVICE** for their ongoing support.

Our deepest gratitude goes to all the benefactors who have set out to carry out the activities through their constructive suggestions and contributions of all kinds;

We will not fail to give special thanks to all the leaders, pupils and students of high schools, private lay colleges, Universities, professional training centers and all the other institutions that trust us in the implementation of our activities by facilitating access to us in their respective establishments.

ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS

Pauline MATCHIM KENMOGNE

APERÇU DE L'ORGANISATION

Nom de l'organisation :

Association Femmes et Enfants (AFE)

Statut juridique :

Association déclarée sous le récépissé N°063/RDDA/C19/BAPP du 7 Mars 1996 à la Préfecture du Département du Wouri.

Age

Vingt neuf(24) ans au service des femmes et des enfants

Vision de l'association

Un monde sans discrimination aucune envers les femmes et où les droits des enfants et adolescents sont respectés.

Les objectifs

- ✓ Promouvoir et défendre les droits des femmes et des enfants à travers l'éducation, la sensibilisation et la médiation ;
- ✓ Améliorer les pouvoirs économiques et sociopolitiques des femmes comme facteur d'autonomisation ;
- ✓ Faire entendre la voix des femmes et des enfants auprès des pouvoirs publics

Domaines d'intervention :

- ✓ Droits de l'enfant ;
- ✓ Droits de la femme et de la jeune fille : (lutte contre les violences basées sur le genre, les IST/SIDA, droits sexuels et reproductifs, planification familiale...)
- ✓ Travail de résilience ;
- ✓ Plaidoyer /Lobbying.

Zones d'intervention couvertes (Cameroun)

- ✓ Région du Littoral
- ✓ Région du Sud-ouest

Les organes de gouvernance

- ✓ L'assemblée générale qui est l'organe suprême de délibération ;
- ✓ Le bureau exécutif qui est l'organe d'animation permanent de l'organisation.

Groupes cibles

- Les services déconcentrés de l'Etat ;
- Les Organisations de la société civile ;
- Les écoles, collèges, lycées, centres de formations, Universités
- Les églises, les foyers, les Mosquées, etc.

Bénéficiaires finaux

- Les filles-mères, élèves, étudiant(e)s, les adolescent(e)s, les enfants de la rue, les orphelins et enfants vulnérables(OEV),
- Les personnes et autres enfants vivants avec un handicap,
- Les personnes vivant avec le VIH.

Adresse :

- **Personne responsable :** KENMOGNE MATCHIM Pauline
- **Téléphone :** +237 674 384 826 / 699 849 556
- **Email :** afemmesenfants@yahoo.fr
- **Siège :** Boulevard de la République, lieu dit Ecole publique DEIDO

ORGANISATION OVERVIEW
Name: ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS
<i>Legal status</i> Declared under receipt N°063/RDDA/C19/BAPP of March 7th 1996 at WOURI Division DOUALA
<i>Age</i> Twenty four (24) years of service to women children and teenagers
<i>Vision of the organization</i> A world free of discrimination against women and girls, where the rights of children and adolescents are respected
<i>Objectives:</i> <ul style="list-style-type: none"> - To promote and defend the rights of women and children through education, awareness raising and mediation; - To improve women's economic and social-political power as a factor of empowerment; - To make the voice of women and children heard by public authorities.
<i>Fields of intervention</i> <ul style="list-style-type: none"> - Children's rights; - Rights of women and the girl child: (fight against gender-based violence, STI/AIDS, sexual and reproductive rights, family planning...); - Resilience work; - Advocacy / Lobbying.
<i>Interventions areas covered (Cameroon)</i> <ul style="list-style-type: none"> - Coastal Region - Southwest Region
<i>Governance</i> <ul style="list-style-type: none"> • The General Assembly is the supreme deliberative body; • The executive board is the permanent organ of animation of the organization.
<i>Target groups</i> <ul style="list-style-type: none"> - States services; - Civil society organizations; - Schools, colleges, high school, training centers, universities; - Churches, foyers, mosques, etc.
<i>Final Beneficiaries</i> <ul style="list-style-type: none"> - Girl mothers, pupils, students, adolescents, street children orphans, and vulnerable children; - People and other children living with disability; - People living with HIV.
<i>Address</i> <ul style="list-style-type: none"> - Person in charge: KENMOGNE MATCHIM Pauline - Telephone: +237 674 38 48 26/ 699 84 95 56 - E mail: afemmesenfants@yahoo.fr - Headquarters: Boulevard of the Republic, DEIDO/DOUALA/CAMEROUN

ABSTRACT

These two years 2019/2020 were successful ones for the women and children organization who despite her considerable lack of resources, ended the year on a positive note with activities she had carried out on her own and in partnership with other organizations, associations as well as non-governmental institutions. Despite the absence of donors throughout the year, AFE was not held back in her zeal to carry out social and humanitarian actions around her. In view of all these, AFE's technical staff has put their hands on deck to restlessly reach out to her target population.

It is worth noting that, achievements throughout the year were centered on a whole lot; ranging from **Activities Carried out with Youths, Work with Women** and lastly **Activities in Partnership with Other Civil Society Actors**. All these centered on the critical areas of action of the association.

A- Main Achievements

i- Activities carried out with youths

These groups of persons are considered by the association as the fragile ones and as such are ranked top and utmost priority to be reached out to whenever any occasion is presented. At this level, the strategy used is awareness raising, educative talks as well as sensitizations on commemorative days like the Youth Week, Day of the Girl Child, African Child, and Menstrual Hygiene Day, Orientation Day and the AIDS month. All these days act as a media to discuss recurring issues like Sexual and Reproductive health rights, sexual education, deviance among youths, non-exposure to risky behavior, family planning, just to name these few.

ii- Work with women

Here, focus is laid more on sensitizing women on commemorative days like International Women's Day, Day of the African Woman, the Day of the Rural Woman, Mother's day, Day of the Widow. Through these days we are able to organize discussion forums, where women are educated and given the information needed to ameliorate their condition, since they are a priority to us such that half of the world won't be left behind.

iii- Activities in partnership with civil society actors

AFE extends her expertise and works in collaboration with actors of civil society organization working both in related and unrelated activities and as such through this collaboration her staff have benefited from capacity building sessions. Some of activities we took part in were;

- ❖ Pre CSW63 training workshop ,CSW 64 discussions and Webinars on Beijing+25,
- ❖ Seminar on the consolidation of citizenship by the European Union,
- ❖ Workshop on the Civil Status,
- ❖ Youth training workshop on the prevention of conflicts,
- ❖ Seminar on Eclampsia,
- ❖ Seminar on conflicts in Africa and the role of women,
- ❖ Café genre on the peaceful political participation of women in the electoral process,

- ❖ Gender analysis on the situation of conflicts in Cameroon.
- ❖ Etc.

iv- Work with persons with special needs

AFE has been working with persons especially children with special needs. This year, couples living with disabilities benefited from pre-marital training and counseling on the occasion of the 28th edition of the International Day of Persons living with Disabilities. This training was centered on education on sexual and reproductive health rights, sexuality and family planning.

B- Results achieved and lessons learned

From the main results achieved throughout the year, we can retain the following:

- ✓ Institutions and organizations were increasingly receptive.
- ✓ Improved collaboration with public authorities.
- ✓ Increasingly large and diversified target population.
- ✓ Increased interest on issues related to sexuality
- ✓ Local recognition of the AFE President with a distinction from the DO of Douala 2 during the year.

i- Difficulties;

- ✓ Difficulty in setting up a stabilized team;
- ✓ Critical lack of financial resources;
- ✓ Coverage of services including training;
- ✓ Difficulties in setting up action/animation clubs on life and love;
- ✓ Prevalence of prejudice;
- ✓ Low corporate sensitivity;
- ✓ Gender identity and sexual orientation issues in schools;
- ✓ Failure to seek funding from NASF and Fondation de France
- ✓ Difficulty in obtaining funding from the AU yet an agreement has been signed between the AU and the AFE since 27 March

ii- Highlighting the prospects

- Search for opportunities to strengthen the capacity of members to respond to new challenges;
- Focus on finding partners who can support our activities over the long term (at least one year);
- To reflect on the mechanisms of youth-friendly health services in the Cameroonian context, particularly in the area of sexual and reproductive health;
- Contribute to a better integration of education on sexuality in school curricula in Cameroon by organizing a symposium on this subject.

RESUME

L'Association Femmes et Enfants présente le rapport d'activités de deux années 2019 et 2020 avec un bilan assez positif comme en témoigne le présent exposé, bien que sans ressources.

Malgré l'absence d'un bailleur de fonds principal, les réalisations ont été concentrées autour des grands événements qui ont rythmé les deux années et qui ont servi de cadre de sensibilisation, d'éducation, de formation et d'interpellation au sujet des problèmes cruciaux liés aux jeunes, aux adolescents, aux jeunes filles et aux femmes.

Dans sa stratégie, les lycées, collèges, institutions universitaires, centres de formation professionnelle, Eglises et Mosquées, quelques familles et milieux non scolaires ont été privilégiés.

Ce travail d'endurance mené en 2019/2020 par le staff technique de l'AFE, nous permet de mettre en exergue trois grandes activités :

A. LES PRINCIPALES REALISATIONS

Les activités sont généralement menées à trois niveaux : le travail avec les jeunes, les femmes et avec les autres organisations.

❖ Le travail avec les jeunes (filles et garçons)

Comme chaque année et pendant les grands événements concernant les jeunes, notamment lors de la fête de la jeunesse, (11 février) de la journée de l'hygiène menstruelle, (28 mai) de la journée de l'enfant africain (16 juin), la journée de la jeunesse (12 août) la journée internationale de la fille (11 octobre) du planning familial (31 juillet) et du mois du SIDA, l'AFE est descendue sur le terrain. Elle s'est appuyée sur les réunions, les émissions radio, les publications, les caravanes dans les établissements...

Pour ces deux années 2019 et 2020, les principaux sujets abordés au cours de ces journées ont porté sur : le harcèlement sexuel en milieu scolaire, les déviances en milieu jeune, les comportements à risque (les drogues, la prostitution, habillement indécent,) l'éducation sexuelle et la santé de reproduction, les problèmes de sexualité en milieu scolaire, la planification familiale, l'encadrement des enfants à besoins spéciaux, les avortements clandestins, le sexe sans risque, etc.

L'année 2020, devenue célèbre par la COVID 19 a chamboulé toutes les habitudes liées au fonctionnement des activités sur tous les plans ; le monde a été touché, les administrations, le secteur privé, les organisations de la société civile et j'en oublie. Personne n'a été épargné.

Le Cameroun est rentré dans la danse par un décret du 17 mars 2020, où des mesures gouvernementales prises sont tombées comme un couperet. Du jour au lendemain, tout est allé sens dessus dessous.

Avant cet arrêté, force est de constater que des activités ont été organisées avant le 17 mars, on peut citer entre autres la fête de la jeunesse, de 8 mars et la rencontre de la plate forme de BEIJING en vue de la préparation de la 64^{ème} édition de la rencontre à NEW YORK de la Commission pour la Condition de la femme.

La suite de l'année malgré cette difficulté, n'a pas été de tout repos. L'Association Femmes et Enfants est rentrée dans la danse en s'impliquant dans les activités de sensibilisation auprès des populations sur ce phénomène qui a permis de tout arrêter. Le lavage des mains, la distribution et le port des masques et autres gels, le

respect de la distanciation sociale, nous ont conduits en partenariat avec les autres acteurs, à des descentes sur le terrain. Ceci a été fait avec la Plate Forme des Organisations de la Société Civile du Littoral (PLAFOSCIL) ainsi que la plate forme de BEIJING + 25.

L'interdiction des rencontres de plus de 50 personnes par respect de la distanciation sociale, (mesure gouvernementale) aura aussi permis de développer les rencontres en ligne. On peut conclure que cette année 2020 aura permis de découvrir la technologie autrement.



Collège Integ : l'image capte l'attention et favorise la discussion

❖ **Le travail avec les femmes**

Comme pour le précédent axe, il s'est déroulé autour des grands événements.

La sensibilisation des femmes à l'occasion de journée de lutte pour les droits des femmes, (8 mars), la 25^{ème} journée de la famille (15 mai), la journée de l'éclampsie et de la pré-éclampsie (22 mai), la journée des veuves (26 juin), la journée de la femme africaine (31 juillet), la femme vivant en zone rurale et gestion durable des ressources productives (15 octobre). Bien plus, l'AFE s'est impliquée dans les 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes.

En 2020, le même schéma a été respecté, mais le nombre de femmes participant aux activités après le 17 mars a vraiment diminué, à cause de la peur de se faire contaminé : toute chose qui nous a amené d'entretenir les femmes sur la santé mentale, car avec l'avènement de la COVID 19, il y a eu une mauvaise gestion de l'information. Les femmes et leurs enfants ont connu un stress sans pareil lié à la perte de leurs sources de revenus et à l'acquisition de nouvelles habitudes, ne sachant vraiment pas à quels saints se vouer.

❖ **Travail en collaboration avec les autres acteurs**

Pour ce qui est du travail avec les autres acteurs notamment les ONG locales, les partenaires au développement et les institutionnels, on peut retenir les activités de renforcement des capacités et de formation portant sur :

- ✓ Engagement en politique : les femmes camerounaises réclament plus de pouvoir, avec Servitas Cameroun : **Douala, 15 janvier 2019.**

- ✓ Rendre les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les investissements dans les infrastructures durables et sensibles à la dimension de genre : Salle de Conférence MINPROFF BONANJO, **17 janvier 2019** ;
- ✓ Présentation du rapport sur la mission d'observation électorale au Cameroun, lors des élections présidentielles : Douala, Un monde Avenir **31 janvier 2019**
- ✓ Atelier de formation sur les agendas femmes, paix et sécurité et jeunes, paix et sécurité du CSNU, pour la contribution des jeunes à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix au Cameroun. **5 mars 2019**, MINPROFF, BONANJO.
- ✓ Participation à l'atelier diagnostic participatif des besoins de formation des acteurs de l'Etat-civil ; **Douala, 7-8 mai 2019** ;
- ✓ Atelier de sensibilisation sur l'apatridie et la violation des droits humains et cérémonie de distribution des registres d'Etat-Civil en collaboration avec le BUNEC, à l'**UNHCR le 14 mai 2019**
- ✓ Conflits en Afrique et rôle des femmes dans la recherche des solutions : atouts et défis. WILPF **CAMEROUN Yaoundé, 25 mai 2019** ;
- ✓ Rencontre avec Women for a Change Yaoundé le 7 juin 2019 portant sur le renforcement de la jeune fille en matière de santé de la reproduction ;
- ✓ Atelier de formation des Organisations de la Société Civile sur la sensibilisation de la population sur l'importance de l'enregistrement des faits d'état-civil et les procédures d'obtention des actes d'Etat-civil : **Bafoussam 13- 15 juin 2019** ;
- ✓ Remise de 95 actes de naissance à la Mairie de Dibombari avec Women Peace initiatives : **19 juin 2019**
- ✓ Café genre sur la « participation politique des femmes au processus électoral paisible » avec ONU FEMMES : Préfecture du Wouri, 28 juin 2019.
- ✓ Analyse de la dimension genre dans les conflits au Cameroun avec WILPF Cameroun : **YAOUNDE 11 juillet 2019**
- ✓ La scolarisation de la jeune fille MBORORO et la prévention des mariages précoces avec SURA-MAMA : **Douala, Hôtel le Relais, samedi 27 juillet 2019**. Thème abordé par la présidente de l'AFE
- ✓ L'implication de la mère dans la gestion des conflits sociaux : poser et faire reconnaître le problème de la voix inhibée de la mère. Reconnaissance du conflit par la mère, causes et solutions proposées par la mère. Exposé aux membres du mouvement camerounais des mères le 30 juillet 2019. Centre culturel Camerounais.
- ✓ Autonomisation de la femme africaine : Education sexuelle de la jeune fille : le rôle de la société civile présenté par la présidente de l'AFE, **le 31 juillet 2019, salle de conférences chez le gouverneur** ;
- ✓ Atelier de renforcement des capacités d'experts en intelligence artificielle sur les robots tueurs, organisé par FEPELEM : Douala, **7 août 2019, MINADER**
- ✓ Analyse de la dimension genre dans les conflits au Cameroun avec WILPF : **DOUALA, 8 août 2019** ;
- ✓ Atelier de concertation et d'échanges avec les experts en intelligence artificielle sur les stratégies pour stopper les robots tueurs ; **Douala le 20 août 2019, MINADER**
- ✓ Atelier de formation des agents enquêteurs pour la collecte des données : **Yaoundé, 29 août 2019**
- ✓ Atelier de consultation de WILPF Cameroun et la plate forme en prélude à la tenue du Dialogue national ; **Douala, le 16 septembre 2019** ;
- ✓ Rencontre pour une réunion de concertation avec les femmes déplacées du Nord ouest et du Sud Ouest : sur l'analyse genre, **Douala, 1er octobre 2019**

- ✓ Réunion d'évaluation de la participation des femmes au processus du dialogue national, **Douala, 14 octobre 2019**
- ✓ Rencontre au BUNEC portant sur le diagnostic des outils de sensibilisation des acteurs de l'Etat-Civil (**PAMEC-GIZ**)
- ✓ Participation à plusieurs webinaires organisés par la plate forme BEIJING + 25 CAR.
- ✓ Atelier sur les violences basées sur le genre en temps de conflit à Buea le **20 novembre 2019 avec WILPF au siège de REACH OUT.**
- ✓ Ensemble pour des élections inclusives, libres et transparentes en vue de la cohésion sociale : Non à la violence électorale : Bureau Régional ELECAM, **27 novembre 2019**
- ✓ Modératrice du webinaire sur la conservation, la protection et la réhabilitation de l'environnement ; **novembre 2019**
- ✓ Exposé sur la formation du couple et la planification familiale au centre civil de Bonanloka et conseils à 8 couples venus célébrer leur mariage civil : Douala, **12 décembre 2019.**

En 2020, rencontres organisées avant le 17 mars ;

- ✓ **Le 16 janvier**, l'AFE a eu à participer à la réunion de préparation de la 54^{ème} fête de la jeunesse qui s'est tenue au Parcours Vita de Douala et présidée par le Sous-préfet de l'Arrondissement de Douala 5. A l'issue de cette rencontre, 12 commissions préparatoires ont été créées. L'AFE a été affectée à la Commission de l'œuvre de la promotion de l'engagement volontaire, en tant que 2^{ème} vice-présidente ;
- ✓ **Le 04 février**, l'AFE a participé à l'atelier de formation des membres du réseau DYNAMIC FEMMES à NKONGSAMBA ;
- ✓ **Du 4 au 6 février**, l'AFE a été invitée à participer à l'atelier de formation en Monitoring et reporting des Droits de l'homme, organisé par le PROCIVIS ;
- ✓ En date du **5 et 10 février**, l'Association a mené une campagne sur le thème : « harcèlement sexuel en milieu scolaire : causes, conséquences et modes de prévention ».
- ✓ **Le 20 février 2020**, une rencontre a eu lieu avec le PROCIVIS à l'Hôtel Leuwat, l'objectif était de renforcer l'état de droit par la promotion et la consolidation de la citoyenneté ;
- ✓ La journée internationale de la femme s'est célébrée au Cameroun sous le thème : « Promotion de l'égalité et protection des droits de la femme à l'horizon 2020 : dresser le bilan des actions menées, fixer un nouveau cap ».
- ✓ **Le 6 mai 2020**, la présidente de l'Association a participé à une émission en direct sur FACEBOOK LIVE de 100% jeune, émission diffusée sur la page @réglocameroun, sur le thème sexualité précoce, à qui la faute ;
- ✓ **Le 13 mai**, la présidente a participé à une émission en direct sur radio Balafon sur le thème : « faut-il retarder son premier rapport sexuel » ? toujours avec 100%jeunes ;
- ✓ **Le 15 mai**, une causerie éducative a été organisée avec les femmes des Associations dans leurs sièges respectifs à l'occasion de la journée de la famille, dans un contexte marqué par la COVID 19, sur le thème : « Les familles camerounaises face aux situations de crise : enjeux et défis ;
- ✓ **Le 18 juin**, AFE a participé à la formation des leaders et animateurs communautaires auprès des réfugiés organisé par Association Réfugiés Sans Frontière à la maison des jeunes de l'Omnisport sur la Prévention de la COVID.

- ✓ **Le 06 juillet**, une rencontre s'est tenue à Bonabéri sur la localisation de la réponse humanitaire dans le projet de renforcement des OSC dans le contexte de la COVID 19 ;
- ✓ **Du 9 au 10 juillet**, la présidente d'AFE a participé au centre Jean XXXIII de MVOLYE à YAOUNDE, à une rencontre portant sur l'évaluation de la traite des êtres humains et du trafic au Cameroun. Il s'agissait d'une rencontre née du partenariat MINAS/PNUD/OIM.
- ✓ Ce même **10 juillet à 17h**, la présidente d'AFE a eu à présenter l'expérience de la plate forme de BEIJING + 25 portée par WFAC, au premier webinar d'Afrique francophone, organisé par la fondation BATONGA d'Angéline KIDJO qui a créé « NOS VOIX COMPTENT » ;
- ✓ **Le 16 juillet**, AFE a participé à un atelier sur l'intelligence artificielle à la salle du Ministère de l'agriculture, invitée par WILPF/Cameroun ;
- ✓ **Le 16 juillet**, l'AFE a participé à la restitution de l'étude pour la réalisation de la cartographie des OSC et le niveau de collaboration entre les OSC et les administrations publiques ;
- ✓ **Le 17 juillet**, il y a eu également rencontre organisée par WPI sur le projet de réhabilitation des actes d'Etat-Civil, financé par le PROCIVIS, sur le thème : « Atelier de formation des agents relais et OSC aux formalités et obligations relatives à l'Etat-Civil et les stratégies de sensibilisation et d'identification des cibles.
- ✓ **Le 22 juillet**, 1MA a convié AFE pour la restitution du travail fait sur la cartographie des OSC du Littoral, à l'hôtel Lumière de DOUALA ;
- ✓ En **février et août** AFE a participé à la réunion du projet ACED (Agir et Construire Ensemble Durablement), porté par Un Monde Avenir ; ce projet a pour codemandeur SERVITAS Cameroun ; AFE et JDR sont des entités affiliées et membres du comité du suivi du projet.
- ✓ **Le 22 septembre**, AFE en collaboration avec la DAPROFF de DOUALA 2, ont présidé une causerie éducative sur les pratiques familiales essentielles pendant et post COVID ;
- ✓ **Le 1^{er} septembre**, AFE a été invité à la rencontre organisé par Un monde Avenir et portant sur le Cadre de Dialogue Multi acteurs ;
- ✓ Le jeudi **1^{er} octobre 2020**, les téléspectateurs ont suivi en direct à la télévision équinox, une émission intitulée : « Mariage précoce et abus sexuel avec la présidente d'AFE parmi les invités ».
- ✓ **Le 08 octobre**, AFE a participé à un séminaire d'information et de motivation sur le thème : « Concilier le désir d'enfant et le travail » dans la salle de conférence des services du gouverneur,
- ✓ **Le 21 Octobre 2020**, la présidente de l'Association a été invitée à une émission en direct sur FACEBOOK LIVE de 100% jeune, émission diffusée sur la page @réglocameroun, sur le thème : « mon prof me fait les yeux doux que faire ?
- ✓ **Le 04 novembre**, l'AFE a participé à l'atelier de consultation nationale des parties prenantes sur l'engagement régional de haut en faveur d'adolescents et de jeunes en bonne santé, organisée par l'UNESCO ;
- ✓ Ce même jour, l'AFE a participé à un atelier de vulgarisation du rapport de l'analyse de la dimension genre dans les conflits et comment en faire usage pour comprendre les masculinités violentes
- ✓ **Le 17 novembre** à l'hôtel LEUWAT, Un monde Avenir a organisé des échanges sur la structuration des synergies et le portage collectif.

- ✓ L'AFE a été convié à participer à un atelier sur la parentalité responsable, les violences basées sur le genre, le **23 et 24 novembre** conjointement organisé par l'UNICEF et le MINPROFF. La rencontre a eu lieu à WASOBI HOTEL, NEW-BELL ;
- ✓ **Le 11 décembre**, en partenariat avec la DAPROFF 2, AFE a formé 30 couples de réfugiés et des camerounais sur l'importance des actes de naissance, de mariage et de décès. C'était à l'occasion d'un mariage collectif au centre d'Etat-Civil de NKOLOLUN.
- ✓ **Du 12 au 13 décembre**, AFE a participé à une rencontre organisée par SURAMAMA, organisation des peuples autochtones MBOROROS.
- ✓ **Du 21 au 24 Décembre**, AFE a participé à l'atelier organisé par ALVF/ONU FEMMES sur le « Renforcement des capacités des acteurs de la protection, des prestataires de services, des institutions locales, des acteurs pour accroître leurs compétences, prévenir les violences basées sur le genre, soutenir les survivants de VBG et aborder les politiques et les systèmes de protection en lien avec la COVID 19».
- ✓ **Le 29 décembre**, au Centre Spirituel de BONAMOISSADI à Douala, AFE a participé à une rencontre organisée par WOMEN PEACE INITIATIVES, sur la réhabilitation des faits d'état-civil auprès des populations de l'arrondissement de Douala 5

✓ **AUTRES :**

- ✓ La présidente d'AFE a participé au 6^{ème} Forum Régional Africain Sur Le Développement Durable au ZIMBABWE, 24-27 Févier 2020, grâce à une bourse obtenue auprès de CAL (Coalition for Africans Lesbians)
- ✓ Dans le cadre de la plate forme des associations féministes, BEIJING + 25, l'Association en tant que membre de cette plate forme, a participé au séminaire ayant pour thème : « *Renforcer les capacités des femmes parlementaires à assumer le leadership de la campagne de la coalition Action pour l'Egalité des Générations au Cameroun* » « Strengthening Female MPs Capacity in taking Leadership for the Generation Equality Action Coalition Campaign in Cameroon. La présidente d'AFE a présenté le lien qui existe entre les 12 domaines critiques de BEIJING, les 17 ODD et les 6 thèmes de la coalition d'action sur la Génération Egalité pour un futur égalitaire.
- ✓ S'agissant de la PLAFOSCIL (Plate Forme des Organisations de la Société Civile du Littoral), le projet ACED (Agir et Construire Ensemble Durablement), il a été initié un Cadre de Dialogue Multi acteur

LES RESULTATS OBTENUS ET LEÇONS APPRIS

Par les principaux résultats retenus au cours de l'année on peut retenir :

- ✓ Les institutions et organisations de plus en plus réceptives ;
- ✓ La collaboration améliorée avec les pouvoirs publics ;
- ✓ Un nombre de plus en plus important et diversifié de la cible ;
- ✓ Un intérêt accru pour les questions touchant à la sexualité ;
- ✓ Reconnaissance locale de la présidente d'AFE avec une distinction du Sous-préfet de Douala 2 au cours de l'année 2019 ;
- ✓ Une sollicitation de plus en plus accrue du public cible pour les causeries éducatives, l'écoute, le travail de résilience etc. ;

Les principales difficultés rencontrées

- ✓ Non prise en charge des prestations notamment des formations, des causeries éducatives, du travail de résilience et d'accompagnement ; tout est fait à titre gracieux ;
- ✓ Difficulté à mettre en place une équipe et la stabiliser car les notions de volontariat sont très mal connues par la jeunesse d'aujourd'hui ;
- ✓ Difficultés à mettre en place des clubs d'action/animation sur la vie et l'amour dans les lycées et collèges ;
- ✓ Manque criard de ressources financières ;
- ✓ La prévalence des préjugés ;
- ✓ Faible sensibilité des entreprises citoyennes ;
- ✓ Pas de formation suffisante pour répondre aux questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle en milieu scolaire ;
- ✓ Echec dans la recherche des financements auprès de NASF et de Fondation de France, UNESCO, URGENT FUND AFRICA, etc.
- ✓ Difficulté pour obtenir les fonds de l'UA pourtant une convention a été signée entre l'UA et l'AFE depuis le 27 mars 2019, portant sur le budget sensible au genre.

Mise en relief des perspectives

- ✓ Nous travaillons dans la recherche des opportunités de renforcement des capacités des membres et des volontaires pour répondre aux nouveaux défis ;
- ✓ Mettre un accent dans la recherche des partenaires à même de soutenir nos activités dans la durée (au moins sur un an) et même plus pourquoi pas ?
- ✓ Réfléchir sur les dispositifs des services sanitaires sensibles aux jeunes dans le contexte camerounais particulièrement en matière de santé sexuelle et de reproduction ;
- ✓ Contribuer à une meilleure intégration de l'éducation à la sexualité dans les programmes scolaires au Cameroun par l'organisation d'un colloque à ce sujet.



8 MARS 2020



FEMMES DE NEW-BELL: PRETES A L'ACTION

INTRODUCTION

For reasons of performance and professionalism, which are essential for any serious organization, Association Femmes et Enfants (AFE) is required to produce an annual report of activities.

This report, which marks the end of the years 2019 and 2020, is part of that process. The first objective is to inform and report to its various partners; in addition, it is for us to carry out our own self-assessment in order to learn from the limitations of the present to improve the future.

The process of elaboration is based on the compilation of reports, actions and missions, which are carried out within the organization during the year. Moreover, the production of the final report is the subject of internal discussions.

For the two years that have just ended, AFE has remained constant in its routine areas of interest, namely sexuality and reproductive health education, family planning, gender-based violence and women's and children's rights.

The work done by AFE is in line with SDGs 3, 4 and 5. From these facts, questions continue to arise: How to live in good health without education in general? Should sex education be taught in schools? How and why? How can women be empowered at the grassroots level if they do not have the minimum information required for future well-being? How can women be integrated into the different processes from the Beijing +25 declaration to the realization of the 6 themes of the coalition of action?

Sexuality education is an integral part of EDUCATION which is a universal right. Its integration into the school curriculum is not a matter of debate. The right questions are what and how. In other words, we need to adapt it to our context and take into account the ages and knowledge levels of children.

Education on sexuality and reproductive health, family planning, HIV/AIDS and STDs, gender-based violence, the rights of children, girls and boys, as well as resilience, work with trauma victims, remain the leitmotif of our activities.

Our activities are in line with the international commitments of the Cameroonian government, particularly the Sustainable Development Goals (SDGs), and the 2063 agenda for Africa that we want.

We will contribute in our own way, to achieve the SDGs 3, 4 and 5.

SDG 3: Achieve good health for all and promote well-being for all at all ages. By 2030, reduce the global maternal mortality ratio to below 71 per 100,000 births, and ensure universal access to sexual and reproductive health care services, including family planning, information and education, and the integration of reproductive health into national strategies and programmes.

SDG 4: Ensure equal access to quality education for all and promote lifelong learning opportunities. By 2030, ensure that all girls and boys complete a full course of free, quality primary and secondary education that leads to meaningful learning. By 2030, ensure that all girls and boys have access to quality early childhood care and development and pre-school education that prepares them for primary school.

SDG 5: Achieve gender equality and empower all women and girls. End all forms of discrimination against women and girls worldwide. Eliminate all forms of violence against women and girls in public and private life, including trafficking and sexual and other forms of exploitation.

Our report is structured around two main parts:

The activities carried out during the year (Part 1).

The results obtained and lessons learned, which allow us to analyze and highlight the achievements, difficulties encountered and new challenges identified (Part 2).

INTRODUCTION

Pour des raisons de performance et de professionnalisme qui s'imposent à toute organisation sérieuse, l'Association Femme et Enfants(AFE) est tenue de produire annuellement son bilan de santé.

Ce rapport marquant la fin des années 2019 et 2020 intervient dans ce sens. Le premier objectif est d'abord d'informer et de rendre compte à ses différents partenaires ; en outre, il s'agit pour nous de procéder à notre propre autoévaluation afin de tirer partie des limites du présent pour améliorer le futur.

Sa démarche d'élaboration s'appuie sur la compilation des rapports, des actions et des missions, qui sont effectuées au sein de l'organisation au cours de l'année. Au demeurant la production du rapport final fait l'objet des discussions internes.

Pour ces deux années qui viennent de s'achever, AFE est restée constante dans ses centres d'intérêts de routine à savoir l'éducation à la sexualité et à la santé de la reproduction, la planification familiale, les violences basées sur le genre, les droits des femmes et des enfants.

Le travail fait par L'AFE va en droite ligne avec les **ODD 3, 4 et 5**. A partir de ces faits, des questions continuent de se poser : Comment vivre en bonne santé sans éducation en général ? Faut-il enseigner l'éducation sexuelle à l'école ? Comment et pourquoi ? Comment faire pour autonomiser les femmes à la base, si elles ne possèdent pas le minimum d'information requis pour espérer un bien être futur ? Comment intégrer les femmes dans les différents processus de la déclaration de Beijing +25 jusqu'à la réalisation des 6 thèmes de la coalition d'action ?

L'éducation à la sexualité fait partie intégrante de **l'EDUCATION** qui est un droit universel. Son intégration dans les programmes scolaires n'est pas un sujet de débat. Les bonnes questions tournent autour du quoi et du comment. Autrement dit, nous devons l'adapter à notre contexte et tenir compte des âges ainsi que du niveau des connaissances des enfants.

L'éducation à la sexualité et à la santé de reproduction, la planification familiale, le VIH/SIDA et les IST, les violences basées sur le genre, les droits des enfants, des filles et des garçons, ainsi que le travail de résilience auprès des personnes victimes de traumatisme, restent le leitmotiv de nos activités.

Nos activités rentrent en droite ligne des engagements internationaux du gouvernement camerounais particulièrement des Objectifs de Développement Durable (ODD), et de l'agenda 2063 pour l'Afrique que nous voulons.

Nous contribuerons à notre manière, à atteindre les **ODD 3, 4 et 5**.

L'ODD 3 : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 71 pour 100 000 naissances, et assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à de fin de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.

L'ODD 4 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et les garçons suivent sur un pied

d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

L'ODD 5 : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles. Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.

Notre rapport est structuré autour de deux grandes parties :

- ✓ Les activités réalisées au cours de l'année (Partie 1).
- ✓ Les résultats obtenus et leçons apprises qui permettent d'analyser et de mettre en exergue les acquis, les difficultés rencontrées et les nouveaux défis identifiés (Partie 2).

PREMIERE PARTIE :

ACTIVITES REALISEES

Cette partie présentera le travail en milieu jeune, avec les femmes, et en collaboration avec les autres acteurs ; qui sont autant de points qui formeront la trame et le fond de cette présentation.

1.1-TRAVAIL EN MILIEU JEUNE

1.1.1-Participation à la célébration de la fête de la jeunesse

La fête de la jeunesse au Cameroun est un excellent moment de communion avec les jeunes et leur nation. Fidèle à sa tradition, AFE y a activement pris part afin d'échanger avec les jeunes durant toute la semaine. Deux grands moments ont marqué son implication dans les activités :

- ❖ **Participation aux réunions de lancement tenue le 23 janvier 2019 et le 22 janvier 2020** au parcours Vita de Douala et présidée par le Sous-préfet de Douala V ; à cet effet, et durant ces deux années, la présidente de l'AFE a été

désignée comme vice présidente de la commission ŒUVRE PROMOTION ET ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Pour l'année 2019/2020

- ❖ **Sensibilisation des élèves et étudiants** de l'institut Universitaire de la Côte de LOGBESSOU (300 filles) du Lycée Technique de Koumassi (200) des jeunes filles du home atelier (130) et du centre d'artisanat d'AKWA, (100) sur le thème : « Drogue en milieu scolaire, les conséquences ». Cette tribune nous a permis d'expliquer aux jeunes ce qu'est la drogue, quelles en sont les différentes formes et quels sont les effets néfastes sur la santé, etc.
- ❖ **Sensibilisation des jeunes sur les comportements déviants dans leur milieu :**

L'un des temps forts de l'intervention de l'AFE lors de la semaine de la jeunesse a porté sur « la sensibilisation aux comportements déviants » l'objectif étant de leur faire comprendre ce qu'est la déviance, les risques qui y sont associés et surtout les attitudes idoines pour ne pas y succomber.

Concrètement, le travail a porté sur :

- **Qu'est que la déviance ?** (écart de conduite par rapport aux normes et valeurs de notre société)
- **Quelques comportements déviants :** prostitution, alcoolisme, tabagisme, consommation des drogues, cupidité, le banditisme, le vagabondage sexuel, etc.
- **Quelques causes de ces comportements déviants :** ignorance des règles préétablies, (citoyenneté, règlement intérieur du lycée ou du collège, etc.) le manque d'encadrement familial, l'absence d'un esprit critique sur les émissions télévisées et les séries, les réseaux sociaux, le mimétisme ou suivisme, la mauvaise compagnie, la faible estime de soi, la misère, la pauvreté, le chômage, etc.
- **Que faire pour les éradiquer (comportements à adopter) ?** : exemples : apprendre à devenir un citoyen exemplaire (qui connaît et respecte les lois et règlements de la République, les emblèmes, les édifices), etc.

En 2020, l'essentiel des sensibilisations nous a conduits au Lycée BILINGUE de BEPANDA et au COLLEGE de la PERFECTION, Collège Laval, collège ETOILE, où les enfants ont été sensibilisés sur les questions de harcèlement sexuel et autres violences en milieux scolaires.

LE HARCELEMENT SEXUEL EN MILIEU SCOLAIRE : CAUSES, CONSEQUENCES ET MODES DE PREVENTION.

1- Définition :

Le **harcèlement** est un fait ou un ensemble de faits occasionnés avec un enchaînement d'agissements hostiles répétés visant à affaiblir psychologiquement la personne qui en est la victime. C'est aussi une pratique qu'on utilise pour intimider l'autre, par des petites attaques permanentes, répétitives, intensives, agaçantes, pour l'amener à céder aux demandes du harceleur.

Le **harcèlement sexuel** est aussi le fait d'abuser de l'autorité que confère une fonction pour tenter d'obtenir une faveur sexuelle de quelqu'un (e) par contrainte, par ordre ou par pression. Ceci peut se faire par des ordres, des menaces, des paroles, des gestes, des écrits, des appels, des messages téléphoniques ou tout autre moyen dans le but d'obtenir d'un (e) élève ou d'un (e) éducateur (trice) contre son gré, des relations de nature sexuelle pouvant porter atteinte à sa dignité ou à son intégrité physique ou psychique.

Voir code pénal camerounais en son **Article 302-1 dans la loi 007/2016** du 12 juillet 2016 relative a la Protection des Droits de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

HARCELEMENT SEXUEL

- 1) Est puni d'un emprisonnement de six mois à un an, et d'une amende de cent mille à un million de francs (100 000 à 1 000 000), quiconque, usant de l'autorité que lui confère sa position, harcèle autrui en donnant des ordres, proférant des menaces, imposant des contraintes ou exerçant des pressions dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle.
- 2) La peine est un emprisonnement de un à trois ans si la victime est une personne mineure ;
- 3) La peine est un emprisonnement de trois à cinq ans, si l'auteur des faits est préposé à l'éducation de la victime.

On peut dire que le harcèlement sexuel est l'un des aspects de violences faites au genre. Nous allons voir ensemble ce que peuvent être les causes de harcèlement sexuel, les conséquences et les modes de préventions que nous pouvons mettre en place.

Selon le code pénal camerounais,

Le harcèlement sexuel peut prendre plusieurs formes : verbale, auditives, physiques et visuelles.

1- Quels sont les acteurs impliqués ?

Une personne (homme ou femme), (garçon ou fille) vulnérable ou en position de subordination et une autre (homme ou femme) (garçon ou fille) en situation de pouvoir ou d'autorité. Il faut noter que cet état de chose est souvent favorisé par l'environnement de cohabitation dans une sphère géographique qui crée des contacts ; ces contacts à leur tour favorisent les sentiments lesquels sentiments finissent toujours par atterrir aux intimités.

2-Manifestations : cela peut se passer entre :

- Filles et garçons par des dénigrements publics, des petits cadeaux répétés ;
- Enseignants/es et élèves par des punitions régulières injustifiées de petits cadeaux répétés, des interrogations orales répétées à un même groupe d'élèves dans lesquels se trouve le sujet visé (fille/ou garçon), des notes fantaisistes au profit de l'élève, des attouchements, des gestes déplacés, des commentaires grossiers, des rendez-vous répétés ;
- des menaces sans raison, des injures, des invitations à se faire masser le corps, des regards insistants, des compliments après les travaux dirigés, etc.
- des demandes de services répétées, des propositions de sortie, des traitements discriminatoires sans raison fondées, des avertissements injustifiés ;
- les demandes de relations sexuelles en échange d'une faveur ou d'un avantage,

- les demandes insistantes de rendez-vous galant, en n'acceptant pas une réponse négative,
- les demandes de caresses,
- un contact physique non nécessaire, y compris les attouchements non désirés,
- le langage et/ou les remarques dérogatoires à l'égard des femmes (ou des hommes, selon les circonstances),
- les remarques de nature sexuelle concernant l'apparence d'une personne ou ses actions,
- l'exposition ou la circulation de matériel pornographique, d'images ou de dessins de nature sexuelle, de graffiti sexuellement explicites ou autres images de nature sexuelle (y compris en ligne),
- les plaisanteries de nature sexuelle,
- la vantardise au sujet de sa prouesse sexuelle,
- l'intimidation fondée sur le sexe ou de nature sexuelle,
- la propagation de rumeurs sexuelles ou de commérages (y compris en ligne).

3-Les causes

Dans certaines écoles, l'espace **n'est pas adapté aux filles**. Les toilettes des garçons ne sont pas séparées des toilettes des filles. Il n'y a pas de vestiaire pour garçons et des vestiaires pour filles. Il y a des salles de classes non utilisées, insalubres. **On a aussi les croyances, traditionnelles et la culture** : dans toutes les cultures les hommes pensent trop souvent qu'ils peuvent disposer du corps des femmes comme ils l'entendent.

Pour certains, les filles sont décrites comme des fleurs mises à la disposition et au bon vouloir des garçons.

Tabous : même si le harcèlement est une **violation des droits des filles et des femmes**, ces dernières sont vues comme coupables. On considère que c'est de leur faute si elles se font importuner et agresser à cause de leur comportement ou tenue jugés provoquant. De peur de ne pas être écoutées ou d'être rejetées par leur famille, elles préfèrent ne pas dénoncer leurs agresseurs et **n'osent pas briser le silence** et s'exprimer ce qui plonge le monde dans un **cercle vicieux**.

- **Pas de sanctions pénales pour les harceleurs** : quand elles s'expriment et portent plaintes, les filles ne sont pas écoutées. Les plaintes sont rarement déposées et parfois même n'aboutissent presque jamais à des sanctions judiciaires.
- **Inégalités entre les sexes** : le harcèlement sexuel est une des nombreuses inégalités et discriminations que subissent les filles à travers le monde. Le manque d'informations sur le phénomène mais aussi le manque de sensibilisation des garçons aux droits des filles et à l'éducation sexuelle continue d'alimenter le phénomène.

4- Les conséquences : Le harcèlement sexuel est une forme de discrimination fondée sur le sexe. Lorsqu'une personne est harcelée sexuellement à l'école, elle peut se sentir atteinte dans sa dignité et son sens de la sécurité, être perturbée dans ses études et se sentir incapable d'atteindre son plein potentiel dans la vie. Si rien

n'est fait pour éliminer le harcèlement sexuel dans les écoles, il peut dégénérer en comportement violent, y compris l'agression sexuelle.

On a aussi les violences morales, physiques et sexuelles envers les filles, les **viols, les décès**, la déscolarisation : dans certaines communautés, avoir une fille harcelée sexuellement entache l'honneur de la famille. Les parents sont si anxieux d'éviter la honte qu'ils sont incités à garder leur fille à la maison. Certains parents *ont peur que leurs filles ne trouvent pas de mari. Cela peut les pousser à faire taire leur fille si elles ont été harcelées ou même violées.* Cette pratique entraîne aussi l'**isolement**.

Le harcèlement sexuel peut avoir sur les victimes, des conséquences sur leur santé tant physique que psychologiques.

Sur le plan éducationnel, il ya la perte de concentration à l'école, baisse de rendement scolaire, échecs répétés, déperdition scolaire, changement fréquent d'établissement, manque de considération à l'enseignement.

Sur le plan psychosocial : la honte, la timidité, la perte de confiance et de l'estime de soi, l'injustice, la culpabilité, le repli sur soi, l'antipathie pour les hommes, l'antipathie pour les femmes (la misogynie), le mariage précoce et ou forcé, la débauche, la violence, l'agressivité.

Sur le plan psycho sanitaire : grande émotivité, peur constante, anorexie (perte d'appétit), dépression nerveuse, hypertension artérielle, la crise cardiaque, la frigidité, trouble des règles, risque d'IST, risque de VIH-SIDA.

Un/e élève victime de harcèlement sexuel peut se désintéresser du programme d'études et de toutes les activités scolaires. Il peut manquer et abandonner des cours ou quitter l'école entièrement. Les effets psychologiques peuvent inclure l'anxiété, la dépression, les troubles du sommeil, la perte d'appétit, l'incapacité de se concentrer, une estime de soi amoindrie, la perte d'intérêt à l'égard des activités régulières, l'isolement social et les sentiments de tristesse, de peur ou de honte. Certains étudiants font un usage abusif de drogues ou d'alcool pour surmonter la situation. Dans les cas extrêmes, les étudiants peuvent envisager ou tenter de se suicider.

5- A qui signaler un cas de harcèlement sexuel ?

Toute personne victime du harcèlement sexuel peut s'adresser selon le cas à :

- Aux Proviseur, surveillants, censeurs, etc.
- à son enseignant ;
- aux services sociaux : DAJEC, DAPROFF, Affaires sociales, etc. ;
- les forces de sécurité publique ;
- Les associations de défense des intérêts de l'école ou toute autre association de défense des droits de l'homme reconnue ;
- les autorités judiciaires.

6-Les modes de prévention et Recommandations

Tout le monde devrait être au courant de l'existence d'une politique de lutte contre le harcèlement sexuel et des démarches établies pour régler les plaintes. Pour ce faire, les Ministère des enseignements secondaires et de Jeunesse et Education Civique, peuvent :

- Concevoir des politiques de lutte contre le harcèlement à l'école ;
- distribuer ces politiques à tous dès qu'elles sont instaurées ;
- sensibiliser les enseignants, le personnel de l'école, les élèves, etc. aux politiques en les incluant dans les documents d'orientation ;
- dispenser une formation aux gens, y compris aux personnes qui ont des postes à responsabilité, sur le contenu des politiques et les sensibiliser aux questions relatives aux droits de la personne.



Au collège de la Perfection et au Lycée Bilingue de BEPANDA





1.1.2-La journée de l'hygiène menstruelle

Au Cameroun, les élèves fille en général ont souvent du mal à gérer leur période menstruelle. Elles sont confrontées à de problèmes pratiques, sociaux, économiques et culturels. Plusieurs difficultés sont rencontrées :

- Le coût élevé des serviettes hygiéniques commercialisées,
- Le manque d'eau pour se laver ou nettoyer les protections en milieu scolaire
- Les toilettes sales, désagréables à utiliser et non hygiéniques,
- Le manque de produits hygiéniques pour la toilette intime (vaginale et anale)
- L'absence d'endroits appropriés pour sécher le linge menstruel
- Le manque d'accès à des médicaments anti douleurs
- L'inadéquation ou inexistence des installations servant à la gestion des déchets
- Le manque d'intimité pour changer les protections menstruelles
- Les fuites causées par des protections hygiéniques de mauvaises qualités
- Le manque de ressource pour le lavage comme du savon ou des bassines

- Un manque de connaissance quant au déroulement des menstruations,
- Un accès limité aux services de conseils et d'orientation,
- Les peurs liées aux mythes et croyances traditionnelles,
- Le sentiment d'embarras et faible estime de soi
- L'absence de soutien de la famille, communauté et certains hommes,
- Certaines pratiques religieuses qui consacrent l'impureté de la jeune fille en période menstruelle.

La journée de l'hygiène menstruelle se célèbre le 28 mai de chaque année. Nous osons aborder ce sujet sur les règles qui sont tabou, et sur lequel la jeune fille par ignorance, accepte tout et surtout les informations non scientifiques ni correctes.

Chez la jeune fille et la femme, il y a un phénomène qui se répète chaque mois. Il est cyclique : c'est le cycle féminin.

Le corps de la femme change à chaque cycle, comme la terre change avec les saisons.

Toutes les transformations à l'intérieur du corps de la femme se font sous l'influence d'une hormone, la folliculine qui dirige les glandes sexuelles. A chaque cycle, la femme fabrique un ovule ou graine de vie et un nid pour recevoir le bébé si la graine de vie est fécondée.

Les méthodes à suivre pendant les menstruations :

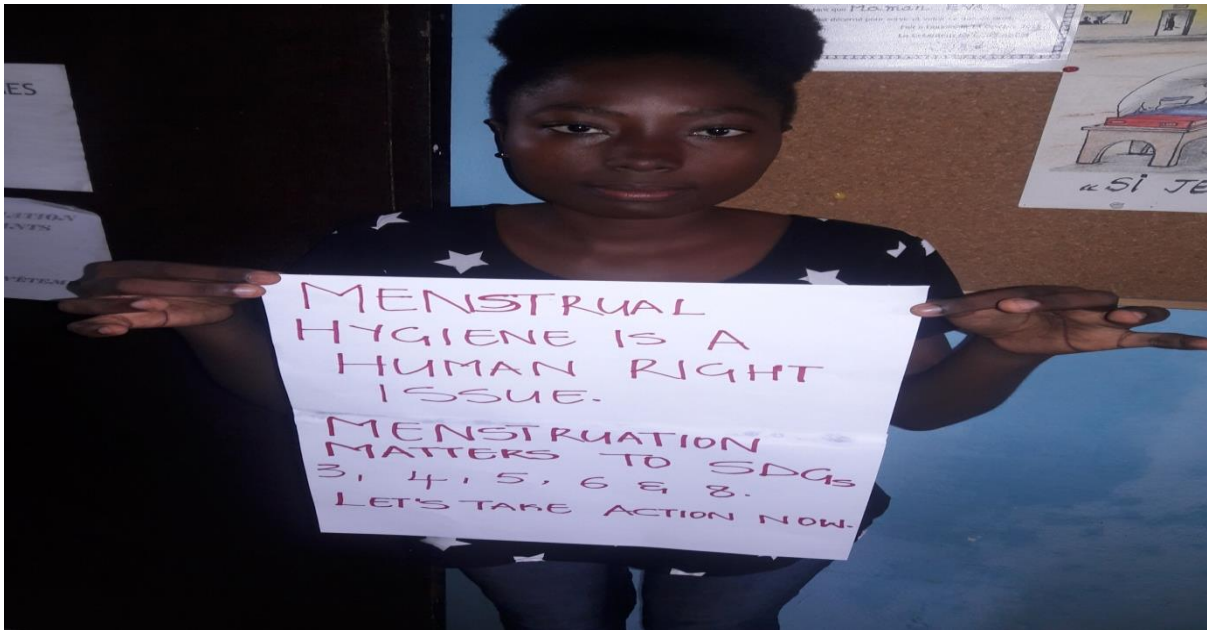
- Changer les serviettes deux à trois fois par jour ; (tous les 4 à 6 heures)
- Choisir les serviettes en fonction de votre flux ;
- Se laver deux fois par jour
- Ne pas utiliser le savon pour les règles, mais de l'eau propre
- Laver les mains avec du savon après s'être changé de couches
- Ne pas superposer deux serviettes
- Ne pas jeter les serviettes usées n'importe comment et n'importe où
- Après usage, il est conseillé de les laver de les mettre dans le plastique qui se vend avec les couches, avant de les jeter à la poubelle.
- Ne pas utiliser différentes serviettes à la fois ; utiliser soit les serviettes jetables, soit les tampons ou encore les serviettes lavables ;
- Eviter de les jeter dans les WC modernes.
- moins de 15% des filles au Cameroun connaissent la gestion de l'hygiène menstruelle

1100 filles ont été touchées au Collège de la perfection (500) collège du soleil (200) et Paroisse saint Charles Lwanga (200) et Home ateliers (100).

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) estime qu'en Afrique, 66% des filles ne disposent pas d'une bonne information sur la menstruation avant d'être confrontées à leurs premières règles, ce qui rend l'expérience négative, et parfois traumatisante. La même source indique que sur le continent africain, une fille en âge de scolarisation sur dix s'absente régulièrement de l'école pendant ses règles. L'objectif est de faire comprendre qu'il y a nécessité dans nos établissements scolaires, d'avoir des espaces pour filles. Nous devons briser le silence autour des règles car elles sont naturelles, ne sont pas sales, ni honteuses.

En 2020, cette journée n'a pas connu de célébration particulière car elle arrive en plein COVID 19 qui est marqué par la fermeture des écoles.

Des émissions radiophoniques de sensibilisation ont tout de même été menées dans une radio de la place.



1.1.3-Journée de l'enfant africain

Pour l'année 2019, le thème de la journée portait sur : « **l'action humanitaire en Afrique : les droits de l'enfant avant tout** ». L'occasion nous a été donnée de sensibiliser les parents venus avec les enfants sur les droits des enfants. Ainsi, un dépliant leur a été distribué à cet effet. 100 enfants ont été touchés dans l'Arrondissement de Douala2

Dans les familles, les écoles, les rues, les communautés, les violences sur les enfants prennent des formes multiples. Ces violences peuvent occasionner la mort, les blessures graves et les traumatismes durables.

L'enfant a droit à la santé, nutrition, l'eau, l'assainissement, l'éducation et tout autre service visant à répondre à ses besoins fondamentaux. Il y a donc urgence de protéger tous les enfants pris dans les crises contre les menaces, les trafics de tous ordres, les enrôlements qui pèsent sur leur vie, leur bien être et leur dignité. Ils sont les plus vulnérables dans les conflits armés, et peuvent même être victimes d'attaques ciblées et aveugles, subir les actes de maltraitance comme la violence sexuelle, la violence liée au genre, les enlèvements.

Nous devons mettre un terme à ces atteintes à leurs droits, afin d'éviter qu'en grandissant, ils ne pensent pas que la violence est normale et acceptable.

Ainsi, protéger l'enfant, c'est :

- Assurer la sécurité des filles, des garçons, des adolescents et adolescentes, c'est construire des sanitaires séparées pour les filles et les garçons, bien éclairées et sûres ;
- Aider les filles à rester à l'école où elles ont moins de risque d'être victimes des mariages précoces ou de subir d'autres atteintes à leurs droits ;
- Trouver un espace nécessaire pour protéger les enfants et leur fournir des services essentiels ;
- Renforcer la sécurité des enfants et des jeunes et leur permettre de jouir d'un avenir meilleur ;
- Mettre à leurs dispositions les ressources dont ils ont besoin ;

- C'est combler leurs autres besoins sociaux, culturels, spirituels, cognitifs, d'appartenance, affectifs, car il n'y a pas que les besoins matériels qui existent.

Il y a donc nécessité de concrétiser les droits des enfants affectés par une crise humanitaire dans tous les pays. La protection de l'enfance en situation d'urgence comprend des activités spécifiques mises en œuvre par les acteurs de la protection de l'enfance (familles, parents, éducateurs, Etat,) que ce soit au niveau national ou communautaire. Le personnel humanitaire chargé du renforcement des capacités locales, doit aussi pouvoir y œuvrer. Il ya aussi l'accroissement de la sécurité physique et affective des enfants. Dans toutes les décisions concernant les enfants, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

Cœur du message aux parents

« Les besoins de l'enfant ne sont pas uniquement des besoins matériels (santé, scolarité, habillement, nutrition). A ceux-ci, il faut y ajouter, les besoins affectifs, sociaux, cognitifs, spirituels.

1.1.4-Participation des jeunes de l'AFE au forum jeune et citoyen :

Organisé par une association partenaire, Un Monde Avenir, le forum avait pour thème : "**regards croisés des jeunes sur les processus politiques au Cameroun** » et s'est tenu le 10 août 2019 à L'HOTEL SOMATEL, BALI.

Le forum commence avec la présentation de l'ordre du jour. Elle a exprimé sa joie en félicitant tous les jeunes qui ont répondu présents à l'appel de 1MA et surtout la participation massive des femmes. Ensuite, la coordinatrice de l'ONG hôte a dit que le but du forum était de chercher des moyens de garantir l'accès des jeunes au parlement et à tous les processus de prise de décision au Cameroun.

Il ya eu deux discours : celui du délégué du MINJEC et du représentant du gouverneur et deux sujets de discussion. D'abord, les facteurs qui incitent et limitent la participation des jeunes au processus électoral.

Ensuite, la deuxième discussion a porté sur la faible participation politique des jeunes et ses effets sur la gouvernance démocratique, par Richard MAKON. Il a commencé par un proverbe : "Tout ce qui est fait pour vous, sans vous, est contre vous". Nous, les jeunes, malgré le fait que nous soyons majoritaires, sommes moins visibles dans le domaine politique.

1.1.5-Planification Familiale

Sachez que :

Chaque jeune a droit aux informations sur la santé sexuelle et reproductive quelle que soit la démographie. Garantir l'accès des populations difficiles à atteindre les informations sur les DSSR est importante pour leur santé et leur bien être.

A l'occasion de la journée de la planification familiale, (11 juillet) l'AFE a formé des leaders des associations des jeunes filles à la planification familiale 20 jeunes filles et garçons formés pour sensibiliser les autres. On doit impliquer les pairs éducateurs à tous les niveaux. Il faut documenter les difficultés auxquels sont confrontées les jeunes filles adolescentes de la communauté en lien avec la responsabilisation de celles-ci et le respect de ses droits. Pour elles, des efforts doivent être faits pour améliorer la situation, par exemple, la création au sein des formations sanitaires, des espaces pour jeunes avec un personnel acquis à la cause des jeunes qui ne portent pas des jugements de valeur sur leur présence, leurs maladies, et qui leur donnent des réponses scientifiquement exactes.

L'engagement des garçons est tout aussi essentiel pour parvenir à l'égalité genre. Ils peuvent adopter des comportements positifs qui respectent les filles et peuvent également aider à assurer l'accès aux services par les filles. Les garçons doivent eux aussi accéder à ces services pour leur propre bien.

1.1.6-Célébration de la journée internationale de la fille

La célébration de la 8^{ème} édition de la journée internationale de la fille (JIFI) a porté sur le thème : « **investir dans l'éducation de la jeune fille pour une émergence équitable et durable** ».



Lycée de NYLON BRAZAVILLE DOUALA 3



Collège Polyvalent Islamique de Douala 2



Collège du Soleil (Douala 5)



Home Ateliers (Douala 1^{er})

A cette occasion, AFE a pu dérouler les actions suivantes :

- ✓ Organisation des causeries éducatives en partenariat avec le DAPROFF 1 au Home Ateliers (100 filles) et au CPF (100 filles) d'AKWA, sur le thème **de la journée**. Les autres sous thèmes étaient les grossesses précoces et non désirées, lutte contre le VIH/SIDA et IST, réduire le nombre d'avortements, encourager les demandes de soin de qualité chez la jeune fille. L'objectif de ces causeries est de faire prendre conscience aux jeunes filles de leur fragilité, leur vulnérabilité et leur difficulté à atteindre leur plein potentiel. Les situations problèmes leur ont été exposés afin qu'elles comprennent pourquoi nous devons lutter contre la vulnérabilité de la jeune fille.
- ✓ Sensibilisation dans les lycées et collèges : nous sommes allés au collège de la Perfection, (1200 filles et garçons) et au Lycée de Nylon Brazzaville (3000 filles et garçons) pour Douala 3, au centre de formation Romulus et Remus, (40 filles), au Collège du Soleil (1000 filles et garçons), au collège Etoile, (1800 filles et garçons) pour Douala 5 avec le DAJEC ;
- ✓ A Douala 2, cette sensibilisation nous a conduit au Collège franco Arabe, (700 filles et garçons, au Lycée Mongo Joseph, (2400 filles et garçons).
- ✓ Soit un total de **10 340** (dix mil trois cent quarante) jeunes touchés dans les quatre arrondissements. Nos conseils ont principalement porté sur la planification familiale mais auparavant, nous avons pris la peine d'expliquer le thème aux jeunes filles présentes. Dans la première partie, un constat a été fait sur les souffrances que portent les jeunes filles aussi bien au niveau sociétal, communautaire que familial. Elles sont sujettes à de nombreuses discriminations, d'où marginalisation et stigmatisation, toutes choses qui les rendent fragiles et vulnérables. Les crises sont des situations imprévues qui peuvent survenir dans la vie de toutes jeunes filles.
- ✓ Nous ne manquerons pas qu'au cours de ces sensibilisations, nous avons aimé soutenir les filles en leur offrant des protections hygiéniques, mais nos moyens ne nous l'ont pas permis. Mais un effort a été fait pour quelques filles déplacées. En outre, plus de 300 filles déplacées du fait de la guerre au Nord ouest et sud ouest ont été recensées dans les lycées et collèges de l'Arrondissement de Douala 5.

La journée de la fille de 2020 est vraiment passée inaperçue, due au fait qu'elle est intervenue après la rentrée scolaire. On ne pouvait donc pas se rendre dans les milieux scolaires alors que les inscriptions se poursuivaient.

1.1.7-Le Mois du SIDA

1.1.7.1 : Formation et déroulement

AFE et son partenaire institutionnel le MINJEC ont célébré les mois du SIDA 2019 et 2020, pouvant être reconnus comme les 4^{ème} (2019) et 5^{ème} (2020) tel que recommandé par notre **MINISTERE DE LA SANTE**. Le problème de cette pandémie continue de se poser avec acuité, et nous ne ménageons aucun effort pour apporter notre pierre dans la lutte contre le VIH/SIDA. En 2019, le thème choisi par le Ministère de la santé est : « **oui à la vie, non au SIDA en milieu jeune** ».

En 2020, le thème portait sur : « vaincre la peur du dépistage ». A cet effet, nous avons pu obtenir auprès du CNLS (Comité Nationale de Lutte contre le Sida), un car et près de 6 infirmières, qui nous ont permis de sensibiliser et de dépister les étudiants de deux universités privés dans l'Arrondissement de Douala 4. Heureusement, tous les tests étaient négatifs, toute chose qui montre que malgré

quelques dérapages, la jeunesse suit à la lettre les sensibilisations et veille au grain qui est leur santé.

L'AFE tient à remercier grandement **SYNERGIES AFRICAINES** pour le don reçu durant les deux années. A cette occasion, nous avons reçu en 2019: 792 préservatifs masculins, 250 préservatifs féminins, 1 pénis artificiel, 2 vagins artificiels, 10 T-shirts Synergies africaines, 150 pin's en ruban, 02 magazines « né positif », 15 journaux 100% jeunes, 3 affiches de prévention VIH/SIDA, 07 autocollants, 2 dépliants VIH, 12 calendriers 2019 Fondation Chantal Biya, 2 agendas 2019 Fondation Chantal ;

En 2020, nous avons également reçu de la même organisation : 1152 préservatifs masculins, 250 préservatifs féminins, 1 pénis et 1 vagin artificiels, 05-T-shirts Synergies africaines, 100 pins en ruban, 5 dépliants VIH, 25 calendriers et 5 agendas Fondation Chantal Biya pour l'année 2020.



Formation du personnel et des EMAPURS DAJEC Douala 5.

La formation du personnel et des EMAPURS a eu lieu le jeudi 28 novembre 2019 au siège de la DAJEC 5 sis à LOGPOM dans l'Arrondissement de Douala 5, et le lundi 30 novembre 2020. La DAJEC de Douala 4 a été formée le lundi 14 novembre 2020.

Des questions test à choix multiple sont toujours proposées aux participants avant pour mesurer le degré de leur connaissance en matière de VIH/SIDA ; Après la sensibilisation ce même test est refait afin de mesurer les efforts acquis. L'ambiance était bonne enfant et nous en voulons pour preuve les nombreuses questions posées par les participants.

Le commentaire que nous pouvons faire est que les connaissances sont certes acquises, mais il y a toujours un manque de confiance quand il faut en parler. Or, l'éducation reste si non le seul, du moins, l'un des moyens pour donner la riposte au VIH/SIDA.

Compte tenu du temps imparti, l'accueil dans les établissements prenait en compte les réalités du moment. Il arrivait à l'équipe d'aller dans les salles de classe ou

encore de sensibiliser en pleine cour de récréation. Quelles que soient les circonstances, le message clé de 2019 portait sur :

VIH : SEROPOSITIF OU SERONEGATIF ? JE DOIS LE SAVOIR

Mon pote, ma « co », ne reste pas ignorant, fais ton test de VIH et retire tes résultats.

Définition : le dépistage est un examen qui permet de connaître en toute confidentialité son statut sérologique : il constitue le premier moyen de prévention du VIH/SIDA. C'est la porte d'entrée pour la prise en charge. Le test doit toujours faire l'objet d'une confirmation immédiate s'il est positif. S'il est négatif, confirmation après trois mois. **NB. Seul le dépistage permet de connaître son statut sérologique.** Cette sensibilisation nous a amené à répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi est-ce important de faire mon test ?

C'est pour connaître mon statut sérologique, commencer la prise en charge, protéger ma vie et celle de mon/ma/mes partenaires et prolonger ma durée de vie.

NB. J'ai fait mon test ! Maintenant, je sais comment me comporter.

- Où puis-je me faire dépister ?

Les services de dépistage se trouvent dans tous les centres hospitaliers :

Les hôpitaux de référence ; les hôpitaux centraux ; les hôpitaux régionaux ; les hôpitaux de district, les centres médicaux d'Arrondissement (CMA) ; les formations sanitaires confessionnelles et laïques, les centres médico-sociaux.

- **Quand faut-il se faire dépister ?**

Après toute exposition (rapport sexuel non protégé, transfusion sanguine, objets souillés), avant tout engagement sexuel, avant le mariage, si vous êtes victimes d'un viol, en cas de grossesse, à tout âge.

- **Où se faire prendre en charge ?**

En cas de résultats positifs, référez-vous au centre hospitalier le plus proche où vous trouverez les unités de prise en charge (UPEC) et les centres de traitement agréés (CTA). Il s'agit notamment des : Hôpitaux de référence, centraux, régionaux, districts, formations sanitaires confessionnelles et laïques, centres Médico-sociaux.

Ensuite, nous répondons aux questions souvent posées. Comment vivre avec une personne séropositive ? C'est quoi être séropositif ? C'est quoi être sidéen ? Quelle est la différence entre VIH et SIDA ? Comment prend-on les médicaments ? ce que Que veut dire être indétectable et intransmissible ? Quelles sont les conditions pour atteindre ces états ? est ce vrai qu'il y des femmes séropositives qui allaitent ? Quel est l'utilité du préservatif entre deux personnes séropositives ? Le suivi pour une d'une personne infectée par un personnel de la santé est il obligatoire ? Est-ce vraiment nécessaire de se faire dépister et de connaître son statut ? Peut-on vivre et travailler en tant que porteur de virus ? etc.

La conclusion portait généralement sur l'interpellation des jeunes à avoir des comportements sexuels responsables, et à se faire dépister, car les personnes dépistées positives à un stade précoce ont une espérance de vie plus longue.

Plusieurs personnes ont été sensibilisées et surtout les jeunes dans les lycées et collèges suivants selon les arrondissements :

_1.1.7.2 : Récapitulatif des personnes sensibilisées en 2019/2020

Arrondissement	Institutions	Nombre en 2019	Nombre en 2020
DOUALA 2	Paroisse NEW-BELL Bamiléké	300 femmes	
	Lycée Mongo Joseph	2400	
	Collège Pozam		2000
DOUALA 3	Collège de la Perfection	1200	1200
DOUALA 4	Dépistage organisée dans 2 Universités privées de Bonabéri	-	140 étudiants volontaires
	Sensibilisation dans deux universités privées de Bonabéri		400
	SOUS TOTAL	3900	3740
DOUALA 5	Lycée Bilingue de BEPANDA	4400	4000
	Ecole Publique de BONEWONDA 2A	845	
	CMPJ de référence	250	200
	CES de la CITE-SIC	840	300
	Collège de l'AGAPE	1526	1000
	Ecole Publique de la Cité Sic Gr 3 A		300
	Collège ADONAI	237	
	Institut Universitaire de la Côte	1124	1000
	Lycée d'AKWA Nord et collèges des Lauréats	600	3000
	Collège Nal	6050	4000
	Collège SOFRANE	1652	500
	KATHY NURSE AND PRIMARY	300	
	E.P MASSOUMBOU PK21	431	300
	EP. PK 20	438	250
	GSB SALVATION	388	300
	IPB Ste Julienne	288	300
	Collège Laval	505	300
	Lycée Technique de Douala Bassa	2500	1000
	Collège BAHOU	4000	2000
	Collège Saint Esprit	700	500
	GSB le Marseillais	235	4000
	Collège ORCHIDEE	887	500
Collège DAUPHINE	2035	753	
GSB Saint André	876	600	
Collège Bilingue Etoile	710	800	
Collège DUVAL	1884	1000	
Lycée de Makepe	2700	2000	
Collège la conquête	3700	2000	

Lycée de la cité des palmiers	2700	2000
Collège COHAS	3700	300
Collège BAHO	935	935
Collège le NIL		91
Lycée bilingue de Logpom		3000
Collège FONKOU		
Marché BONAMOUSSADI		3000
SOUS TOTAL 2	47 436	44 829
TOTAL DES PERSONNES SENSIBILISEES	51 336	48 569

Les préservatifs masculins ont été distribués dans les universités, offerts aux enseignants et au marché de Bonamoussadi, environ 1200 préservatifs masculins et 250 préservatifs féminins.

1.1.7.3 : Quelques photos de 2019/2020



FEMMES DE L'UFC DOUALA 2



Collège LAVAL



Laval



Collège de la Perfection



Collège BAHO



Kathy nurse and primary school



Kathy College



Collège Etoile



COHAS

1.1.8-TRAVAIL AVEC LES ENFANTS A BESOINS SPECIAUX : LE CAS DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP MENTAL

Le travail fait avec les enfants porteur de handicap mental, permet au staff d'AFE d'entretenir les parents sur le handicap mental dans un premier temps, puis de faire un travail de résilience dans le but de les faire accepter la situation de leurs enfants, et enfin, de leur dire de considérer tout d'abord la personne avant d'associer le handicap. Selon la nouvelle donne qui est le fil d'Ariane du développement durable, « **personne ne doit être laissée pour compte** ». C'est à juste titre que ce travail concerne l'ODD 10 qui demande de réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Un entretien a été fait avec les parents sur le HANDICAP MENTAL. Celui-ci a abordé plusieurs points clefs :

- La compréhension du handicap
- Les types de handicap et leurs caractéristiques
- quelques repères sur le handicap
- La vie avec un enfant porteur de handicap

A la fin de cette formation, nous avons aussi parlé aux parents des bénéfices de la psychomotricité. Autres consignes données aux parents, c'est de toujours sourire avec eux, et être toujours content. L'activité motrice joue sur le psychisme. Ce que nous avons pour vivre et représenter ce qui se passe dans notre tête, c'est notre corps. Le moyen généralement utilisé est le jeu avec un but précis à atteindre.

Ce travail d'accompagnement de ces enfants est fait par des personnes volontaires de l'association et se poursuit tous les ans. Entre 2019 et 2020, environ 12 rencontres ont été organisées avec les parents, soit une moyenne de 6 rencontres par an.



Enfants vivant avec le handicap mental au Foyer Soleil Levant (DOUALA)

1.2- ACTIVITES MENEES AVEC LES FEMMES

1.2.1-Journée internationale des droits des femmes : 8 mars 2019. Le thème de l'année 2019 portait sur : « **croisade contre les inégalités des sexes : s'arrimer à la nouvelle impulsion** » Les activités menées ont été de plusieurs ordres. Du 1^{er} au 07 mars 2019, à l'esplanade de la Sous-préfecture de Douala V sis à KOTTO, le réseau des Associations Féminines de cet arrondissement a organisé une série d'activités dans le but d'intéresser un maximum de femmes à la dite manifestation. A cet effet, plusieurs ateliers ont été créés : gastronomie, artisanat, hygiène et salubrité, teinture, vente de boissons locales, et un atelier d'écoute conseil, présidé par la présidente de l'Association Femmes et Enfants.

Il s'agissait pour le RAFED V de présenter les mets issus des 10 Régions de notre pays, et de les vendre, de montrer aussi aux populations les produits artisanaux fabriqués par les femmes, de former celles qui le veulent aux activités génératrices de revenus, telles : la fabrication des détergents, des teintures sur tissus ; le fumage de poisson, poulet et porc. Plusieurs femmes ont ainsi été formées.

S'agissant de l'atelier ECOUTE/CONSEIL, l'objectif était surtout de recevoir les femmes qui rencontrent des problèmes pour la légalisation ou la mise en forme de leur association d'une part ; d'autre part, il fallait écouter les femmes et les orienter en fonction des problèmes posés.

Les femmes sont venues timidement et ont eu du mal à parler. Une habitude pas du tout surprenante car il n'est pas toujours évident de s'ouvrir. Aussi, avons-nous reçu 30 femmes, et 12 appels. Nous n'avons pas reçu de sms, vu le temps imparti à l'activité. 4 femmes ont pris rendez vous et ne se sont pas présentés.

Sur les 30 cas reçus, on peut les récapituler comme suit :

- 12 femmes n'ont pas décliné leur identité (ni nom ni numéro de téléphone)
- 10 femmes ont donné leur nom sans numéro de téléphone
- 8 ont bien été identifiés avec nom et numéro de téléphone

- Les 12 appels téléphoniques reçus ont été passé depuis un téléphone public (call box).
- Sur les 30 cas, nous avons eu une femme de Douala 4, une de Douala 3 et deux de Douala 5 ; les autres n'ont pas voulu donner leur lieu de résidence.

Les problèmes posés ont porté sur :

- Les difficultés conjugales : (familles recomposées, concubinage, bigamie, abus d'autorité du père par la violation des droits des enfants : 12 cas ;
- Les problèmes de santé : 4 cas
- Les problèmes de veuvage : 4 cas
- Le problème de drogue et séropositivité : 2 cas
- L'héritage entre frères et sœurs : 2 cas
- Les problèmes d'éviction : 3 cas
- Les actes de naissance : 3 cas.

Pour le cas concernant la drogue, la dame a été orientée vers les services sociaux de Douala 5 et vers la chaîne des foyers Saint Nicodème. Nous avons demandé à toutes ces personnes reçues de se rapprocher du DAPROFF 5 pour suivi.

1.2.1.1-DIFFICULTES RENCONTREES

Nous n'avons pas reçu d'association, et pourtant nous savons que bien des associations restent familiales et ne sont pas légalisées. L'intention était une bonne occasion et il fallait absolument saisir cette opportunité ; Il faut reconnaître que les femmes sont vraiment ignorantes du BA ba de leurs droits mais ne font vraiment pas des efforts pour aller vers les informations qui les concernent. Les services de DAPROFF sont pourtant bien visibles, mais la parole ne se libère pas.

1.2.1.2-SOUHAITS

Nous souhaitons que les femmes représentantes de chaque association puissent sensibiliser leurs membres à l'importance de l'écoute car leur identité est gardée secrète. Elles n'ont pas de raison d'avoir peur. On peut leur donner des conseils sans condition.

Les conférences sur l'explication du thème ont été données dans les Paroisses et autres groupes de femmes, ainsi qu'à la sous-préfecture de Douala 2 (250 femmes) sur le thème de la journée du 8 mars



New Bell : « égalité des sexes et pratiques socio culturelles ».

Avec les problèmes de crise qui se passent dans le Nord ouest et le Sud ouest Cameroun, certaines femmes ont demandé à être sensibilisées sur les questions de paix, cela a été fait dans deux paroisses.

1.2.1.3- CAUSERIES EDUCATIVES SUR LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME. PAROISSE SAINT CHARLES LWANGA, SAINTE MONIQUE DE MAKEPE, SAINT THOMAS D'AQUIN pour la préparation de la journée du 8 mars 2019.

La journée internationale de la femme, également appelée journée internationale des droits des femmes est une journée qui met en avant la lutte pour les droits de femmes et notamment pour la réduction des inégalités hommes/femmes.

La lutte pour les droits des femmes a commencé depuis les années 1900, quand elles revendiquaient le droit de vote des femmes, le droit au travail et la fin des discriminations au travail. Cette journée est officialisée en 1975 et tous les pays de la planète la célèbrent.

Il s'agit de faire un bilan sur la situation des femmes dans la société et de revendiquer l'égalité des droits, en vue d'améliorer la condition féminine. A votre demande, je vais vous parler de :

FEMMES ET CONSTRUCTION DE LA PAIX

Définition des concepts :

Femme : être humain, de sexe féminin, par opposition à homme. Personne adulte, conjointe, épouse, partenaire, compagne, mère, être délicat, sexe faible, dame.

Construction : action ou art de construire, (bâtir, élever, avec un plan déterminé) disposé selon un ordre, assemblage disposition des matériaux, des diverses parties d'un édifice, d'un navire, d'une machine

Paix : calme, qui est sans turbulence, sans agitation, qui n'est pas énervé.

La participation des femmes dans les processus de paix est indispensable à l'établissement et au maintien de la paix dans le monde. L'exclusion des femmes lors de ces processus a des conséquences importantes sur la façon dont les questions qui les concernent sont abordées, telles que les violences.

Elles sont les principales victimes des conflits armés, surtout à cause des viols dont elles font l'objet ; il y a aussi la pauvreté, la destruction de leurs maisons, entraînant leur déplacement et la perte des êtres chers. Bien souvent, les femmes ont moins de chances que les hommes de reprendre une vie normale.

La résolution 1325 de l'ONU :

Depuis 2000, le conseil de sécurité de l'ONU a adopté des résolutions sur « **FEMMES, PAIX et SECURITE** » centrées sur la place des femmes dans la construction de la paix, la reconstruction et pour lutter contre les violences spécifiques dont elles sont victimes en temps de guerre.

Cette résolution est la première à établir le lien entre les femmes et la paix et la sécurité. Elle reconnaît que les femmes sont touchées de manière disproportionnée par les conflits avec un impact particulier via l'utilisation des violences sexuelles.

La résolution 1325 :

- Demande instamment aux Etats Membres de faire en sorte que les femmes soient davantage représentées à tous les niveaux de prise de décisions dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des différends ;
- Demande à toutes les parties à un conflit armé de prendre des mesures particulières pour protéger les femmes et les petites filles contre les actes de violence sexuelle, en particulier le viol et les autres formes de sévices sexuels, ainsi que contre toutes les autres formes de violence dans les situations de conflit armé.

La culture de la paix est un ensemble d'actes et d'attitudes donnant la primauté à l'harmonie sociale et ayant pour préalable la justice sociale.

Les femmes doivent être des agents de paix et des acteurs de construction de la paix au Cameroun, dans les quartiers, paroisses et leurs familles : à travers leurs attitudes, le langage, les positions et analyses faites des différentes situations de la vie. Elles doivent travailler ensemble pour l'engagement d'un dialogue inclusif sur la culture de la paix. Dans ce cas, comment construire cette paix ?

Dans presque toutes les cultures, la paix fait penser à la fraîcheur, la santé, le bien-être, l'harmonie, la concorde, la sérénité, la conciliation, l'entente et la tranquillité. L'absence de ces éléments apparaît comme la manifestation de conflits. C'est cette harmonie cette fraîcheur concorde, etc., qui pourvoient les cultivateurs en bonnes récoltes, les pêcheurs en abondants poissons et les chasseurs en gibiers. Tout le monde ayant à manger, la paix peut régner dans les ménages et les familles. Personne n'a rien à envier à l'autre : les communautés peuvent vivre en paix et en bon voisinage, s'inviter mutuellement lors des saisons mortes, des mariages ou des funérailles. Par ailleurs, harmonie, fraîcheur, sérénité sont considérés comme des vertus essentiellement féminines, des qualités naturelles merveilleusement incarnées par les femmes.

Ainsi, en cas de conflit ou pour consolider les relations entre deux communautés en conflit, la femme est offerte en mariage comme symbole d'alliance. Cette alliance sacrée est un puissant outil pour gérer les tensions permettant à la fois de sceller la paix et de prévenir les conflits. Dans chacun des deux camps, les filles devenues femmes et mères jouent le rôle de médiatrices à la moindre manifestation de conflit. Par cette diplomatie féminine préventive, les sociétés vivent à l'abri de la violence, des guerres et du malheur. Compte tenu de l'importance de la paix, valeur principale de la société, l'éducation de la petite fille est essentiellement centrée sur la paix. Il est attendu de la jeune fille qu'elle devienne comme sa mère, la principale médiatrice dans les différents niveaux de conflit menaçant de déchirer le tissu social : couple, foyer, famille élargie, société en général.

Le meilleur et le plus sûr investissement pour la paix aujourd'hui se situe dans le domaine de l'éducation. Il faut instaurer dans l'éducation familiale des enfants en général, l'idéal de paix, leur faire prendre conscience de la portée des valeurs de tolérance, enseigner les vertus des valeurs éthiques fondées sur l'héritage traditionnel en leur assurant une ouverture sur le monde pour leur permettre d'intégrer les valeurs universelles. Ce rôle est essentiellement dévolu à la femme, qu'elle ait des enfants ou pas, car elle est par excellence cette personne capable de se comporter d'une manière maternelle ou protectrice.

La société traditionnelle lui donne un rôle fondamental : nourricière, éducatrice, médiatrice, protectrice de tous les enfants et des personnes âgées et malades. 500 femmes environ ont participé à ces causeries dans les trois paroisses.

ROLE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE

Les femmes dans la société traditionnelle étaient perçues comme des vecteurs transmettant des valeurs culturelles telles la paix, le respect, obéissance, écoute, médiatrice à leurs enfants, aux membres de la famille, de la belle famille et de la communauté. La famille dans cette même société était le cadre de perpétuation de l'identité culturelle et des valeurs positives de la société, garante de l'identité culturelle et des mœurs sociales. La famille était une institution, c'était le cadre de référence pour chaque individu, mais aussi la première école de la vie. C'est là que les enfants apprenaient ce que la société apprécie et condamne. C'est dans la famille qu'ils acquéraient les fondements de leur identité et de la paix...

En outre, la famille avait pour rôle de consolider l'harmonie et l'unité entre ses membres et avec le voisinage. De même, elle veillait à la subsistance et à la protection de chacun. Chaque individu naissait et s'épanouissait dans la famille qui jouait finalement un grand rôle dans l'édification de sa personnalité, si bien que l'échec individuel était imputable à la famille (tenue par la mère) et portait préjudice à la communauté. Le rôle de la femme était primordial car, dotée de grandes qualités morales.

La femme était principale animatrice des relations de la famille avec le voisinage ; elle prenait en charge l'éducation des enfants surtout en bas âge : des interdits en rapport avec la façon de s'habiller, de parler, de manger et même de marcher ou de s'asseoir (surtout pour les filles devaient être respecté).

Les parents étaient des modèles pour les enfants. L'éducation de la fille à la puberté était une préoccupation permanente pour sa mère qui devait la préparer convenablement au mariage pour qu'elle devienne à son tour un facteur d'équilibre et de paix dans sa future famille après son mariage.

L'éducation de la jeune fille était basée sur une formation pratique et morale, et la mère se devait d'y apporter un soin particulier ; quand une fille était estimée pour ses qualités, la mère en était fière. Par contre, quand on la dénigrait, la mère en ressentait une profonde déception car, son encadrement était mis en cause.

Cette société connaît aussi des conflits entre individus, au sein même des familles, entre familles différentes ou entre habitants de territoires différents. Pour gérer ces situations, on reconnaissait à la femme le rôle de conseillère discrète du mari. Car, le souci était celui de réunir, de concilier les parties en conflit. L'objectif premier était la réunification et la réconciliation et non la punition.

ROLE DE LA FEMME EN TEMPS DE CRISE

Toutes les crises que nous vivons de par le monde entraînent automatiquement la désagrégation de la famille. Quand nous élaborons la cartographie des familles en détresse en Afrique, on constate que les déplacements massifs des populations et la dégradation de la sécurité ont ralenti les activités agricoles. On assiste aux nombreuses pertes en vies humaines.

La femme dans cet univers ne sait pas à quels saints se vouer. Cette situation va lui permettre de constater que l'équilibre qui l'unit à la nature s'est rompu. La femme nourricière, porteuse de paix, éducatrice, médiatrice, va voir son rôle augmenter au sein de la famille, parce qu'elle va devenir la mère des orphelins, des voisins, des personnes âgées, la pourvoyeuse des médicaments de tous, la chercheuse d'argent...

Pour mieux réitérer son rôle dans le processus de paix face à la menace de la paix, un retour aux valeurs traditionnelles est nécessaire.

Les femmes, les mères gagneraient dans un premier temps, à évaluer l'impact des menaces de paix dans les familles. L'une des choses à faire est d'accepter la situation que nous vivons actuellement, et ne pas passer le temps à ressasser, à penser à tout ce que nous avons laissé derrière nous, car la vie continue et nous vivons le présent. Il s'agit de se poser et de répondre aux bonnes questions.

1. Les femmes qu'elles soient rurales ou pas, doivent user de l'esprit de solidarité pour secourir leurs sœurs, quelle que soit son ethnie ou sa différence, par exemple en récupérant les orphelins, en les allaitant, en cachant celles qui sont pourchassées pour les soustraire au danger qui les menace ;
2. Chaque femme doit animer les débats et discussions sur le retour de la paix et mettre en exergue le rôle que la femme doit jouer ;
3. Les femmes doivent accepter d'avoir un point focal avec un rôle du doit bien identifié au sein de la communauté ;
4. On doit instaurer un dialogue permanent entre les mères et les enfants ; c'est le seul moyen d'intégrer l'éducation aux valeurs traditionnelles de façon aisée, naturelle et continue ;
5. Les enfants doivent être dispensés des modèles de la télévision ;
6. La mère actuelle doit incarner les valeurs positives de nature à consolider la paix, l'harmonie sociale, prévenir et résoudre pacifiquement les différents conflits, et surtout, la crise actuelle ;
7. Mettre sur pied des stratégies appropriées pour remettre les valeurs en pratique ;
8. Sensibiliser les populations sur les valeurs oubliées et le bien fondé de leur réhabilitation. Cette sensibilisation doit être faite avec l'aide des médias, au moyen des séminaires, rencontres ou autres méthodes de communication appropriée ;

9. Introduction dans les enseignements scolaires des valeurs qui ont maintenu et consolidé l'équilibre de la société traditionnelle ;
10. Renforcer l'éducation des jeunes aux valeurs de la paix et de la cohabitation pacifique ;
11. Prendre conscience du rôle incontournable de la mère dans la prévention des conflits, consolidation de la paix et harmonie sociale ;
12. Ecrire l'histoire de la mère face à la paix.

Autres recommandations formulées par les femmes à la suite de notre exposé :

- Identification des personnes âgées détentrices de valeurs morales et culturelles authentiques qui vont partager leurs connaissances et leurs expériences ;
- Elaborer un guide de bonne conduite destinée à tous ;
- Rétablir le système de notation de la bonne conduite dans le cursus scolaire et universitaire ;
- La télévision doit signaler les films à caractère violent, érotique et pornographique ;
- Mise en place d'un comité de femmes chargées de visualiser tous les films programmés avant leur diffusion ;
- Création d'une journée nationale de sensibilisation et de préservation des valeurs morales, culturelles et traditionnelles favorables à la paix ;
- Sensibiliser les professionnels des médias à leur rôle d'éducateur au sein de la société ;
- Information et sensibilisation à la cohésion familiale grâce à la promotion des valeurs traditionnelles positives et à la revalorisation du rôle de la mère ;
- Implication des associations religieuses au renforcement de la cohésion sociale et de la paix ;
- Rétablissement de la médaille des mères de la famille ;
- Instauration des mesures sociales en faveur des familles nombreuses : logement, soins de santé, transport, prêts, formation, etc.
- Création dans les municipalités des centres de rencontre et de loisirs réservés aux familles ;
- Campagne de sensibilisation à l'observation des règles de bienséance dans les lieux publics ;
- Répression des attitudes rétrogrades portant atteinte à la dignité de la femme et de la famille ;
- Adopter les mesures favorisant l'accès des jeunes filles à l'éducation et à la formation principalement en science et dans les nouvelles technologies.

Pauline MATCHIM K.
Présidente Association Femmes et Enfants



Causerie éducative ; Esplanade DAPROFF Douala 2

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME 8 MARS 2020.

Le thème de l'année 2020 portait sur : « Promotion de l'égalité et protection des droits de la femme à l'horizon 2020 : dresser le bilan des actions menées, fixer un nouveau cap ».

Le sous-thème choisi par la DAPROFF 2 était : « **Apport des OSC à la promotion et à la protection des droits de la femme** ». Cette table ronde s'est tenue le 3 mars à l'esplanade de la sous préfecture de Douala 2.

La rencontre a commencé par l'Hymne National, suivi de l'hymne de la femme ; les participants ont eu droit à deux mots de bienvenu : celui de la DAPROFF 2 et celui de la représentante du Sous-préfet.

6 personnes (2 journalistes, 1 sénateur, 1 opératrice économique, deux représentantes des OSC assuraient le panel) qui était modéré par la présidente de l'AFE.)

Pour présenter le thème la modératrice a rappelé que les Organisations de la Société Civile sont des structures non commerciales et qui sont soumises au droit civil en ce qui concerne l'ensemble des citoyens. Cette société civile joue trois rôles qui sont :

- Rôle de prestation de services, (être le bras séculier de l'état) ;
- Rôle de plaidoyer, (aider à la réforme) ;
- Rôle d'Avocat, (défendre les populations vulnérables).

Par les différentes actions menées sur le terrain par nos panelistes, nous allons les écouter, afin qu'ils/elles, puissent nous dire ce qu'ils apportent à la Promotion et à la protection des droits de la femme.

Dans son propos introductif, elle a rappelé qu'on parle souvent des droits de l'Homme et aussi des droits des femmes : comment en sommes nous arrivés là ? Quelles sont les étapes parcourues pour arriver à l'élaboration des droits de la femme ? Le Cameroun a ratifié plusieurs textes internationaux tels que la convention relative aux droits de la femme, le protocole de Maputo, la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la convention sur les droits politiques de la femme, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, etc.

Malgré tous ces textes, ainsi que la mise en place des Ministères chargés de la condition féminine, des affaires sociales et de la Promotion de la Femme et de la Famille, les femmes restent toujours à la traîne. Au-delà de tout ce qui sera dit par nos panelistes, nous les femmes ici présentes, devons percer l'abcès et dire tout haut ce qui ne va pas, dire pourquoi (chacun en ce qui la concerne) nous n'arrivons pas à décoller. Quelles sont nos barrières, quelles sont nos blocages ? Pour nous permettre de bien dire quels sont nos freins, nous allons demander au premier intervenant si cette situation est liée à l'histoire. Ensuite, nous demanderons à la deuxième intervenante de nous dire ce qui est fait pour la protection sociale de la femme dans le pays : les femmes vont-elles dans les services sociaux ? Connaissent-elles leurs droits en réalité ? Savent elles où elles peuvent s'adresser en cas de nécessité ? Après, nous passerons la parole à la troisième paneliste qui elle, présentera la femme sur le plan économique, car on sait qu'au Cameroun, on dit que la femme est le moteur de l'économie, mais pourquoi reste-t-elle toujours dans le secteur informel ? Pourquoi ne la voit-on pas comme directeur des grandes entreprises ? Qu'est ce qui bloque ? S'agissant du dernier intervenant il nous présentera la visibilité de l'évolution politique de la femme au Cameroun bien que cela ne suffise pas, car les femmes sous-préfets et préfètes sont moins nombreuses dans le pays, il y a zéro gouverneur femme.

M. BINDZI, journaliste, historique de la promotion et de la protection des droits des femmes

Homme de 78 ans, féministe et chercheur, pétri d'expérience. Il se réfère toujours à la religion. Dans l'histoire du monde, les femmes dirigent tout et rien et sont à la tête du monde sans l'être. Pour lui, ce que Dieu a prévu pour la femme, c'est donner la vie, éduquer les enfants, etc., mais elles n'ont pas la direction du monde. Il a rappelé que pendant 20 ans, Madame TZANGA Delphine a été vice-ministre de la santé. Il partage les activités du MINPROFF, surtout que les femmes ont des spécificités. Il faudrait selon lui, ajouter au MINPROFF, un autre ministère, car les femmes sont plus que partenaires de l'homme, et travaillent beaucoup plus qu'eux. Elles doivent prendre leur avenir en main.

Il avait conseillé au Président du Gabon de regretté mémoire, de mettre les femmes dans 4 ministères clés :

- Le Ministère des affaires sociales, car elles ont plus de cœur que les hommes, et font des enfants ;

- Le Ministère de l'Education Nationale, comme mère, elle peut mieux les comprendre ;
- Le Ministère de la Justice, car sereine et objective, les hommes ne considérant pas les enfants comme les leurs ;
- Le Ministère des Finances, car moins gourmandes que les hommes.

Il ne demande pas aux femmes de se rebeller, mais de poser leurs problèmes, car, elles sont compréhensives et acceptent facilement ce que les hommes disent en déclarant toujours « c'est mon fils ».

Le problème des femmes dans le monde est historique, et c'est la raison pour laquelle il y a beaucoup de blocage. Les femmes doivent toujours demander. Pour qu'un pays marche, il faut quatre choses : expliquer encore et toujours, dire ce que vous faites, faire ce que vous dites, et dire pourquoi vous ne pouvez pas faire comme vous l'avez dit.

Pour conclure il a dit que les femmes tiennent le monde mais ne le dirigent pas. Elles doivent donc négocier.

1- Mme TEBO AICHA : apport de la société civile à la promotion des droits de la femme sur le plan social.

Pour elle, le terme société civile désigne le large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres basés sur des considérations d'ordre éthique, politique, religieuse ou philanthropique.

Les besoins des femmes sur le plan social :

- une mobilisation efficace du soutien social qui comprend un soutien émotionnel, instrumental et informationnel ;
- aspect temps : les femmes et les filles continuent à utiliser trois fois plus de temps que les garçons pour s'occuper des ménages et les conséquences sont évidentes ;
- marginalisation, en particulier à la table des décisions ;
- la violence fondée sur le sexe : scolarisation, mariages précoces et forcés, pauvreté, viol, repassage des seins, mutilations génitales féminines ;
- le code pénal mis à jour en 2016 donne aux hommes et aux femmes des droits égaux en matière de divorce, mais les tribunaux sont dominés par les hommes et, par conséquent, peuvent saper la prise en compte des questions de genre et rendre les procédures inabordables pour les femmes ;
- Il est urgent de promulguer et de rédiger un code de protection de l'enfance et un code de planification familiale qui fixe l'âge du mariage pour les filles à 18 ans et établit d'autres mesures de protection pour les femmes et les filles.

Des efforts importants de certaines organisations :

1- **ONU Femmes**, par l'intermédiaire de sa Commission de la condition de la femme, joue un rôle essentiel dans la promotion des droits de la femme en documentant la réalité de la vie des femmes dans le monde entier et en définissant des normes mondiales en matière d'égalité des sexes. En fait, en 2016, son thème prioritaire était l'autonomisation des femmes et son lien avec le développement durable. Il s'agit également de l'élimination et de la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes.

- en 2018 : ONU Femmes a travaillé pour les défis et les opportunités dans la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes rurales ;

- En 2020, était l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre de la déclaration et de la plate-forme d'action de Pékin et sa contribution à la pleine réalisation de l'agenda 2030 pour le développement durable ;

2- La Ligue Internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF : Women's international League for Peace and Freedom Cameroun)

Cette association mène des activités de sensibilisation et de plaidoyer.

Dans les régions touchées par la crise (Extrême Nord, Nord-ouest et Sud-ouest), où les femmes et les jeunes filles sont particulièrement victimes de violences physiques et sexuelles et certaines filles sont utilisées pour des attentats suicides, WILPF garde des traces et des dossiers pour un éventuel suivi.

- Elle exprime également ses préoccupations quant aux taux élevés de chômage et de sous-emploi, en particulier chez les jeunes et les femmes. La ligue recommande au Cameroun d'inclure dans sa politique de l'emploi des mesures visant à remédier aux difficultés d'intégration des jeunes et des femmes sur le marché du travail.

3- Plan Cameroun présent dans plus de 7 régions du Cameroun

Promeut les droits des enfants à un départ sain dans la vie, à une éducation et une protection de qualité et inclusive et soutient les filles dans la prise de décisions importantes concernant leur santé sexuelle et leur bien-être en empêchant le mariage des enfants (camp de réfugiés NINQWAO - Extrême Nord)

4- Association nationale camerounaise pour le bien-être de la famille (CAMNAFAW)

Est le premier fournisseur de services de santé sexuelle et génésique et offre des services de planning familial, de vaccination et de soins pédiatriques.

5- SURA MAMA :

L'association met en place des programmes d'entrepreneuriat pour des activités économiques et génératrices de revenus pour les femmes et les filles musulmanes, et sensibilisation contre les questions de stigmatisation et de pauvreté.

6- Les femmes contre la pauvreté :

Soutient les orphelins et s'engage dans des activités génératrices de revenus, en particulier pour les femmes déplacées à l'intérieur du pays. Dans la mesure où les efforts sont énormes, il reste encore du travail à faire et cela nécessite les efforts de chacun d'entre nous.

3-Mme SEPHORAH FOUMI : apport des OSC à la promotion et à la protection des droits des femmes sur le plan économique

Les organisations de la société civile sont des principales sources dynamiques d'idées et de perspectives politiques, économique et de soutien. Elles jouent un rôle moteur essentiel dans la réalisation des objectifs stratégiques communs tels que les droits des femmes et leur autonomisation.

La contribution qu'apportent certaines de ces OSC qui sont en forme d'associations des femmes qui se trouvent dans toutes nos localités, nos communes, arrondissements, à l'économie et à la paix, est très importante et essentielle pour le développement durable de notre pays le Cameroun et cela nous mènera à l'émergence 2035 qui est la vision de notre chef d'Etat, le Président Paul Biya.

Malgré le fait que les femmes rencontrent toujours les obstacles relatifs aux renforcements de leur statut économique et politique, chefs d'entreprises, femmes au foyer, femmes rurales, commerçantes, etc., elles font face encore aux discriminations au niveau des postes politiques, la formation, l'embauche, l'accès au crédit et des rémunérations moins élevées sans oublier les responsabilités domestiques et familiales.

Nous savons tous qu'il ne peut y avoir de développement durable sans autonomisation des femmes. Les femmes sont appelées donc à s'engager aux activités génératrices de revenus. Etant donné que notre nation, notre famille et notre foyer ont besoin de nous pour avancer, les femmes sont les moteurs de la croissance de la nation. Elles sont celles qui tiennent l'économie d'un pays dans leurs mains. Se projeter de manière dynamique dans l'avenir est notre rêve. Je tiens à souligner que malgré la crise économique qui nous affecte énormément depuis près de quatre ans, rien n'est jugé plus pertinent que de discuter et surtout d'agir pour promouvoir les droits et intérêts stratégiques des femmes. Nos recommandations à l'Etat du Cameroun sont les suivantes :

- établir les banques de développement des femmes ;
- créer et/ou réhabiliter les routes dans les zones rurales pour sortir les cultures des champs et les acheminer vers les marchés ;
- ouvrir les centres de formation pour femmes et filles pour les entraîner aux activités génératrices de revenus.

4- DINGOME Jean Jacques : la promotion et protection des droits de la femme sur le plan politique :

Celui-ci commence par reconnaître que les camerounais ne se partagent pas deux choses qui sont ; l'honneur et la gloire. Sur le plan sportif, la seule médaille d'or qu'on a eu au Cameroun d'une femme est venue de Mme MBANGO. Mais rien n'a été fait comme reconnaissance à cette femme. Les femmes doivent oser. La première clinique privée a été construite par une femme en 1945, derrière la Mairie de New-Bell. Si les femmes veulent, elles pourront, car tout se passe entre 22h et 5h du matin. Une seule femme a pu jouer au foot avec les hommes, la petite sœur de Me MOUTOME. Les femmes ne revendiquent rien. Vous devez reconnaître que le Président de la République vous a fait beaucoup de cadeaux. Vous devez lui écrire et lui dire qu'après 60 ans d'indépendance, vous voulez avancer. Les Hommes ne demanderont jamais qu'on vous donne. Sortez, marchez ensemble, créez des réseaux. Vous n'avez pas de musée de la femme. Vous devez penser à en créer un.

5- Témoignage du Sénateur KEMAYOU

Le sénateur a pris la parole pour parler de son histoire. Il est orphelin, et dès la mort de son père fonctionnaire, ils ont été chassés de la maison de fonction, et sa mère a juré qu'elle fera d'eux des grands hommes, à une époque où les femmes n'allaient pas à l'école. Au départ, il a fait l'école buissonnière et un jour, ayant été accusé par un voisin de vol, sa mère lui a parlé en pleurant. Pour lui, ces larmes ont eu un effet dévastateur et c'est l'une des raisons pour lesquelles il s'est mis à travailler avec acharnement sur le plan scolaire.

Les femmes doivent comprendre que les richesses matérielles sont éphémères et que les vraies richesses sont les enfants. Pour ce faire, elles se doivent de bâtir les familles fortes et solidaires. Il a reconnu que les valeurs familiales ont été bafouées et c'est la raison pour laquelle nous en payons le lourd tribut. Les lois existent en fonction des époques on a eu : la loi de l'esclavage à l'époque de l'esclavage, la loi coloniale à l'époque de la colonisation ; la loi néo coloniale pendant la période néocoloniale, et aujourd'hui, nous devons profiter des lois émergentes.

Pour lui, les populations doivent se donner la main ; il profite pour remercier le Président Paul Biya pour tout ce qu'il fait pour les femmes camerounaises.

la parole a été donnée au grand public.

Thomas MOUKOURY qui est un retraité, et notable à BONAPRISO, a pris la parole pour faire un témoignage sur sa communauté. Le Chef traditionnel à une époque avait pris sur lui de créer des activités génératrices de revenus pour les femmes de la communauté. Elles ont ainsi ouvert un foyer où on faisait de la traitance, teintait les habits, etc. les crédits avaient été mis à la disposition des femmes, des crédits de roulements qui étaient remboursables après deux ans. Cela a été un échec. Pour lui, il y avait un frein posé par les femmes elles mêmes.

En outre, le chef a offert aux femmes une assurance santé pour les aider à soigner les membres de leur famille. Il fallait payer un certain montant par famille ; les familles n'ont pas pu payer. Le chef a payé une partie, et a demandé que chaque famille donne la liste des membres de sa famille. Les femmes ont été les premières à dire que c'était de la sorcellerie, d'où encore échec du projet d'assurance. Par ailleurs, le chef a ouvert un centre de santé à l'école des filles avec un médecin et un infirmier. On demandait 300 francs par malade et encore une fois, les femmes ont trouvé que c'était excessif. D'où troisième échec.

A partir de ces expériences, il pense que la femme doit s'aider elle-même à s'émanciper et ne plus en être le frein.

Après son intervention, Madame la déléguée est revenue pour dénoncer l'individualisme et l'égoïsme des femmes de l'Arrondissement. Elle les a exhortées à imiter ce qui se fait par les hommes, surtout par ceux qui font le soya. Les femmes peuvent elles aussi fédérer les activités et faire ensemble, afin de lutter contre les égoïsmes et les jalousies qui les minent au quotidien. Pour elles, les femmes de Douala deux ne peuvent grandir ensemble si elles ne fédèrent pas les activités.

Pour conclure, elle a reconnu que seules, les femmes sont faibles et ensemble, elles sont plus fortes. A la fin des exposés, elle a invité les autorités et participantes à découvrir les jus de fruits naturels qui avaient été fabriqués sans additifs par les femmes membres des associations de sa circonscription.



Une vue des participantes à la conférence du 3 mars 2020

1.2.2- 15 MAI : 25^{ème} journée Internationale de la famille : familles camerounaises face à la crise politique : défis et perspectives.

Une causerie éducative sur le thème a été organisée par la Délégation Régionale du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille. Il s'agissait d'entretenir les parents sur les causes des conflits dans les familles, solutions aux conflits et comment les parents peuvent être causes de l'instabilité familial et, leur rôle dans la promotion de la paix. Enfin, comment restaurer le dialogue entre parents/parents, et parents/enfants.

Mais avant d'y arriver l'AFE avec la Délégation d'Arrondissement de Douala 2 a organisé une séance préparatoire avec les auxiliaires de l'Administration le 24 avril. Il s'agissait de leur parler des notions de famille : la taille, sa formation, les actes d'Etat-civil, les consommations régulières des protéines animales et végétales, le dialogue, la prise des repas, la prière, l'encadrement scolaire des enfants, l'accompagnement des époux aux visites prénatales, le suivi des vaccinations, etc. ce travail devait en plus être fait dans les blocs afin de sensibiliser les chefs de famille sur leurs responsabilités.

Mme Clarisse EMBOLO les a entretenus sur : comment vivre avec ou dans la grande famille. Elle a commencé sur les notions de pudeur excessive, car nous avons du mal à dire des choses en public, et surtout la mauvaise pudeur. Elle a parlé de la famille nucléaire, papa, maman et enfants ; puis de la grande famille : oncles, tantes, cousins, etc. Pour elle, le patriarcat est bel et bien présent mais, c'est un patriarcat de fait, car on trouve les femmes partout. Pour ce faire, il va falloir éduquer les femmes, car ce sont elles et nous qui donnons les habitudes à nos enfants. Nous devons enseigner le respect à tous. Comment pouvons-nous demander aux femmes d'éduquer les enfants alors qu'elles ne le sont pas elles-mêmes ? Certains femmes donnent à manger aux enfants qui baignent dans les excréments par exemple. Ce sont des comportements à bannir par l'éducation. Nous devons nous aussi éduquer les enfants à reconnaître les membres de la famille, à distinguer entre l'ami et le locataire.

L'AFE et la DAPROFF ont également rencontré les dames d'une association de jeunes dames à New-Bell, et la causerie a porté sur : « **comment préparer la jeune fille à entrer dans sa vie d'adulte** » ? L'objectif pour nous était de renforcer les capacités des mamans afin qu'elles brisent le tabou de la sexualité avec les préadolescentes. Ces causeries ont pour but de retarder le premier rapport sexuel, de lutter contre les IST/SIDA, d'informer sur la planification familiale.

Ainsi, on a dû aussi répondre aux questions sur le moment où doit commencer l'éducation sexuelle, comment expliquer la puberté à la jeune fille et au jeune garçon. Pour bien préparer la jeune fille, il faut lui donner les informations correctes sur tout ce qu'elle demande afin de faire face aux prédateurs. En général, elles doivent comprendre que la réussite de l'enfant, est la réussite de la mère, l'échec de l'enfant, est l'échec de la mère. Pour conclure, nous avons parlé des besoins de l'enfant qui ne sont pas uniquement des besoins matériels, mais aussi affectifs,

cognitifs, sociaux et spirituels. **Pour cette journée, nous avons rencontré 33 chefs de quartiers, 100 femmes dans deux associations de New Bell, 100 femmes avec le MCM. Soient, 200 femmes touchées.**

En 2020, la 26^{ème} journée de la famille a été célébrée sous le thème : « Les familles camerounaises face aux situations de crise : enjeux et défis » cette fête a été l'occasion pour l'AFE de faire le porte à porte pour sensibiliser les familles avec les messages de l'action contre la propagation de la COVID 19 conçu par le MINPROFF. Notre travail s'est déporté vers les familles des déplacées internes et le message était le suivant :

Child protection :

- Let us avoid sending children to go for petty trading, go for shopping, even with the shopkeeper in the neighborhood. This will help protect them from COVID 19, violence and others dangers.
- Let us accompany our children in compliance with the COVID 19 preventive measures to avoid contamination;
- Let us protect our children by avoiding contact between them and anyone else, even neighbors and relatives in order to protect them from COVID 19 infection. Each time we get back home, let's wash our faces, our hands, with water and soap before any contact;

Family and community hygiene

- Let us clean and disinfect all surfaces of common use door handles, switches and remote controls at least twice a day;
- To contain the spread if COVID19, during family evens (funerals, weddings, birthdays...), let's keep social distancing, wear our masks, avoid touching each other, spend less time together, respect the recommended number of persons in a gathering;
- Together, let's bar the road to coronavirus!! Let's protect ourselves as well as our families;
- Dear Cameroonian families, the corona virus pandemic are a reality. Let's respect the sanitary rules and government measures;
- Dear families, let's say no to stigmatization due to COVID 19.

Fight against gender based violence

- Dear parents, let's not go out without masks, let us remind those who are obliged to go out to wear their masks: let's protect ourselves and protect our loved ones;
- Let's respect the dignity of women and girls in the fight against the spread of coronavirus;
- Let's occupy our children with creative and playful exercises, domestic chores, encourage them to stay confined (home);
- Let us ensure the educational follow-up of our children during confinement;

- Dear parents, let's not scream at each other, let's keep our calm, let's communicate to maintain harmony in our families;
- Let's avoid secrecy and silence around the symptoms call 1510 for early diagnosis and early care of suspect cases;
- Let us give priority to dialogue within the family: confinement should not encourage physical or verbal violence;
- Let us scrupulously observe the directives of health personnel staff in the case of a positive diagnosis of COVID 19. Let's protect the most vulnerable (children, girls/women, pregnant women, the elderly, the sick, etc) from physical and verbal violence.

1.2.3-Journée Mondiale de lutte contre l'éclampsie : 22 mai 2019.

Ce 22 mai à l'Université Catholique Saint Jérôme, l'Association Femmes et Enfants a organisé avec l'Association Groupe Dynamique de Lutte Contre l'Eclampsie (**GDLCE**), la journée mondiale de lutte contre l'éclampsie.

Le thème portait sur : « **sensibilisation sur la pré-éclampsie et droit des patients à l'information : impact sur la mortalité maternelle et infantile** »

C'est une maladie mal connue par le grand public, et après en avoir pris conscience, l'Association GDLCE créée depuis 2016 voudrait partager et surtout vulgariser les connaissances avec le public.



Et si c'était une Eclampsie ?

« Chaque grossesse est unique. Prenons conscience des mesures préventives »

La journée a permis aux jeunes étudiants présents et aux parents invités, de se familiariser avec les notions d'éclampsie et de pré-éclampsie, les causes de

l'éclampsie, les symptômes et quand consulter, les manifestations de la crise d'éclampsie, etc.

Une éclampsie grave peut provoquer une hémorragie cérébrale et entraîner la mort. Merci de prendre soin de votre grossesse. **100 parents et 200 étudiants ont participé à cette activité.**



Les présidentes de GDLCE et AFE entourées des Dr NANA et Dr NJOYA

1.2.4- 9^{ème} Journée mondiale de la veuve : 26 juin

Cette journée qui se célèbre depuis 2013 l'a été en cette année sous le thème : « **Respecter la dignité de la veuve, combattre toute forme de violence à son égard** ». A cet effet, environ **200 femmes venues de plusieurs quartiers se sont réunies à la salle des actes de la Mairie de Douala 2.**

L'entretien a porté sur les souffrances que les femmes subissent du fait de la perte de leurs époux et de la conduite à tenir sous la protection du MINPROFF, qui se bat pour que celles-ci n'acceptent plus de souffrir et pour l'humanisation des rites de veuvage. Aujourd'hui, on constate que 6 villages ont sorti un code de la veuve : c'est le cas du village BANGOULAP. Les femmes doivent savoir qu'en cas de décès de l'époux, les membres de la famille doivent signer le document d'hérédité ; si ces membres refusent, la femme éprouvée doit prendre quelques membres compatissants et rencontrer le sous-préfet de la localité concernée. Celui-ci va convoquer les membres de la famille à venir siéger dans un lieu précis.

A la suite, Mme le Déléguée a distribué aux femmes présentes, une liste des pièces à fournir par les ayants droits d'un fonctionnaire décédé en activités, pour un dossier de capital-décès et de pension de réversion.

En année 2020, la présidente de l'AFE a entretenu environ 50 femmes veuves au siège de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDLH) sur l'importance de l'acte de décès et des droits de la veuve. Les femmes veuves ont des droits qui doivent être respectés car même si elles ont perdu leurs époux, elles restent des personnes dignes et ont droit aux égards de tous et au respect de leur être.

1.2.5- 31 juillet : 57 et 58^{ème} journée de la femme africaine

Cette journée a été célébrée sous le thème : « **Décennie de la Femme Africaine : l'heure du bilan, responsabilité partagée** » le sous-thème choisi par la délégation a été celui de : « **autonomisation de la femme africaine** »

A cette occasion, et à la demande de Madame le Déléguée du **MINPROFF** pour le Littoral, j'ai présenté un exposé sur le thème : « **éducation sexuelle de la femme et de la jeune fille : rôle de la société civile** ». Pour cette activité, **AFE a entretenu environ 100 femmes du Mouvement camerounais des Mères, sur le thème du rôle de la femme africaine, et environ 200 étaient aussi réunies pour la conférence à la salle de réunion du gouverneur.**

L'intérêt du sujet : Au Cameroun, la femme en général et la jeune fille en particulier, est confrontée au quotidien à de nombreuses inégalités qui sont en fait les violations de leurs droits fondamentaux. Les filles adolescentes ont moins de chance de suivre un enseignement secondaire et sont davantage exposées aux pratiques abusives telles que le mariage et la sexualité précoces, ou forcés, la violence sexuelle et physique, le travail domestique de pire forme, le harcèlement sexuel en milieu scolaire et professionnel. Les parents et éducateurs ne savent pas comment aborder les questions de sexualité avec les jeunes. Les parents ont abandonnés les jeunes et ceux-ci se réfugient auprès des copains pour chercher la réponse à leurs questions.

Le manque d'informations fiables et scientifiquement exactes sur la sexualité met les jeunes en dérive, et embarrassent les parents en cas de grossesses précoces et surtout de VIH/SIDA.

De quoi s'agit-il ? Au moment de la puberté, les jeunes filles et garçons, par la production des hormones, vivent des changements dans leurs corps, sans explication des parents : c'est ce qui conduit aux dérives multiples. Chez les garçons, les érections non canalisées, les poussent aux drogues, à l'alcool : c'est aussi une preuve que le jeune devenu physiologiquement adulte, reste encore un enfant. Mais il faut lui expliquer en quoi.

Les jeunes croient connaître mais leurs connaissances sont généralement erronées car leur source d'information sont la télévision, les copains, les lectures des livres pornographiques, la découverte des sites pornographiques via Internet, etc.

Notre objectif est de développer en eux un esprit critique afin qu'ils puissent changer de regard sur toutes les émissions vues ou écoutées, tout ce qui se dit sur la sexualité, afin de forger eux-mêmes leurs propres opinions. Même si cela prend du

temps, tout se passe autour de trois thèmes qui sont : la sexualité humaine, les IST/SIDA et la planification familiale.

Par cette éducation, nous entendons briser tous les tabous qui tournent autour de la question sexuelle.

Le rôle de la société civile : elle demande l'implication des hommes. Notre rôle est que l'implication des hommes soit identifiée comme un domaine d'intervention prioritaire, car leur implication sur les composantes des programmes et politiques de prévention d'éducation n'est pas suffisamment démontrée, et de ce fait, leur engagement est faible.

En conclusion, nous pouvons dire plus que jamais que la société civile joue trois rôles qui sont :

- Le rôle de prestation de services (être le bras séculier de l'Etat, auprès des hommes, des femmes et des enfants) ;
- Le rôle de plaidoyer (aider à la réforme des lois, élaboration des politiques)
- Le rôle d'avocat (défendre les populations vulnérables en cas d'abus, violation des droits).

Par ces actions menées, nous pouvons dire que l'AFE remplit ces trois rôles sur le terrain.

S'agissant de la 58^{ème} journée pour l'année 2020, le thème a porté sur le thème : **les femmes africaines et les défis de la COVID-19**. L'AFE a organisé au quartier MAKIA une causerie avec les femmes Maliennes, réfugiées et autres, et a choisi de les entretenir sur le thème « **COVID-19 et parentalité positive** ». . D'autres rencontres ont été aussi organisées en partenariat avec des organisations sœurs de la plate forme BEIJING à BUEA dans la région du Sud ouest ce même 31 juillet, en vue de la sensibilisation des femmes sur les questions de planification familiale et de santé mentale liée à la COVID 19.

La COVID-19 est un virus qui se propage principalement par des gouttelettes respiratoires (par exemple, une personne qui tousse) et par contact (mains → surfaces → yeux et bouche). La propagation est similaire à celle de la grippe saisonnière. Les symptômes les plus courants sont des symptômes respiratoires (toux, difficulté à respirer) avec ou sans fièvre. Les cas peuvent être infectieux juste avant l'apparition des symptômes, ainsi qu'avec des symptômes minimes. La majorité des cas présentent une maladie moins grave.

La COVID-19 (précédemment appelée nouveau coronavirus) est une nouvelle souche de coronavirus qui est apparue dans la province de Hubei en Chine fin 2019. Les virus corona sont une grande famille de virus et peuvent provoquer le rhume chez l'homme. Rarement, de nouvelles souches de coronavirus peuvent passer de l'animal à l'homme pour provoquer une maladie, d'autres exemples : SRAS (2003) et MERS (2012)

Qu'est-ce que la parentalité ?

La parentalité peut être définie comme suit :

- 1) "Le processus d'éducation d'un enfant"
- 2) "L'acte ou le processus de devenir parent".
- 3) La prise en charge d'une personne à la manière d'un parent"

Les types de parentalité peuvent être :

- 1) Autoritaire : (très strict et contrôlant, on décourage les concessions mutuelles avec les enfants) ;
- 2) Autoritaire : (conserver l'autorité et le contrôle en étant plus chaleureux et communicatif) ;
- 3) Permissif (chaleureux et accueillant ; peu d'exigences envers les enfants, évite la confrontation, indulgent) ;
- 4) Débonnaire (exigences très minimales, qui donne une liberté quasi absolue).

Impact de la COVID 19

L'impact de la pandémie COVID-19 sur les femmes africaines est énorme. Outre le fait d'être parent, les femmes africaines ont été également confrontées à des défis tels que :

- Les fermetures d'entreprises affectent les entreprises des femmes et leur accès à la santé ;
- Risque accru de violence liée au sexe, en particulier la violence domestique ;
- Le fardeau des soins aux malades ;
- L'insécurité économique due à la perte d'emplois ;
- Le fardeau de la satisfaction sexuelle des maris ;
- La quarantaine ou l'enfermement, augmente la charge de la femme africaine ;
- La femme africaine est appelée à assurer une surveillance optimale de ses enfants.

Qu'est ce que la parentalité positive ?

Selon **Mathew Sanders (2004)**, la parentalité positive se concentre sur les points positifs du comportement. Elle repose sur l'idée qu'il n'y a pas de mauvais enfant, mais qu'il y a des bons et des mauvais comportements.

La parentalité positive est un style d'éducation qui consiste à trouver un terrain d'entente entre l'autorité et l'autorisation. Le parent peut alors transmettre sa vision de l'éducation dans un climat de tolérance, de compréhension et de sensibilité.

Quels sont les défis à relever dans le cadre de COVID-19 ?

En raison de la pandémie, les parents sont obligés de garder leurs enfants à la maison beaucoup plus longtemps cette année ;

- ✓ La violence à l'égard des enfants pourrait être en augmentation ;
- ✓ Perte générale d'emplois et de revenus ;

- ✓ Probabilité d'une augmentation du travail des enfants ;
- ✓ Augmentation du taux d'exploitation sexuelle ;
- ✓ Les grossesses non planifiées et non désirées chez les adolescentes pourraient être en augmentation ;(imaginez que vous vivez avec votre famille en quarantaine ou êtes confiné dans un appartement d'une chambre à coucher ;
- ✓ Augmentation du nombre de violences domestiques.

Comment élever positivement les enfants dans le cadre de la COVID-19

- Définir des limites et des attentes claires en matière de comportement ; (dans les tâches confiées à l'enfant, donnez lui un seul ordre à la fois par exemple)
- Être efficace et non pas dur ;
- Discipliner l'enfant avec des pratiques positives ;
- Dans la mesure du possible, utiliser des conséquences naturelles logiques et appropriées pour le comportement ;
- Interagir avec l'enfant et jouer avec lui de manière positive ;
- Essayez de communiquer avec votre enfant comme un auditeur actif ;
- Soyez un bon enseignant en guidant et en dirigeant votre enfant afin de l'exposer à une variété de possibilités d'apprentissage ;
- Encouragez l'intelligence émotionnelle de votre enfant en étant un coach positif qui aborde les problèmes ;
- N'écartez pas les sujets difficiles ;
- Encourager les activités familiales afin de favoriser les liens familiaux et de créer des souvenirs ;
- Encouragez votre enfant à s'exprimer lors des réunions de famille ;
- Parlez à vos enfants de la sur utilisation des technologies (téléphones intelligents, télévision, etc.) ;
- Fournir aux enfants des ressources appropriées pour faire face à la situation (enseignants, modèles, activités extrascolaires, livres, etc.) ;
- Si les enfants font une erreur, corrigez-les avec amour : faites-leur connaître leurs erreurs, peu importe, vous les aimez toujours inconditionnellement.

En conclusion, on peut dire :

- L'éducation positive des enfants est un aspect de la vie quotidienne : c'est une perspective qui a toujours existé et qui est largement encouragée ;
- Cependant, à l'heure où la pandémie sévit dans le monde, la parentalité est un tout autre enjeu ;
- Il y a un changement de paradigme dans l'époque et le temps. C'est pourquoi, en tant que parents africains, nous sommes appelés aujourd'hui à adapter de nouvelles méthodes et stratégies afin de pouvoir nous adapter aux nouvelles réalités de la mondialisation, en particulier à la menace qui plane sur nous.

Nous devons éduquer nos enfants pas forcément pour nous imiter, mais pour vivre selon leur temps.

Bien d'autres activités ont été menées par l'AFE en association avec d'autres acteurs sur le terrain. Des masques, des gels et des seaux ont été offerts aux populations, et principalement avec BUILDING TOGETHER CAMEROON, dans la région du Centre, département de la Haute Sanaga, au lieu dit NDOKOUA, où les populations déplacées ont été entretenues sur la parentalité positive, la planification familiale, le lavage des mains et quelques conseils pratiques

1.2.6- 24/25^{ème} édition de la Journée Mondiale de la Femme rurale

Cette journée a été célébrée sous le thème : « **Femmes vivant en zone rurale et gestion durable des ressources productives** »

A cette occasion, l'AFE, la DAPROFF 2 et l'Association SURA-MAMA, se sont mis ensemble pour sensibiliser **100 femmes de Douala 2** sur les droits de la femme rurale parce qu'elles sont un levier du développement agricole et un facteur de résilience des communautés africaines dans les crises alimentaires récurrentes. En Afrique subsaharienne, les femmes rurales constituent plus de 60% de la main d'œuvre agricole et sont à l'origine de 60 à 80% de la production alimentaire. Elles ont un apport décisif dans l'atteinte des objectifs de la sécurité alimentaire.

Elles sont utilisées comme simple main d'œuvre, et ne jouissent pas de revenus de leur travail au même titre que les hommes. Elles produisent mais ce sont les hommes qui disposent des revenus de la famille.

Les femmes rurales doivent connaître leurs droits, les revendiquer, et en jouir sur une même base que les hommes. Le droit d'accès à la terre, ne doit plus leur être défavorable. Elles doivent aussi hériter de la terre, elles veulent l'égalité des filles et des garçons au droit de la terre.

Les femmes doivent s'informer, et sensibiliser les autres pour faire prendre conscience de leur situation. Elles doivent s'organiser, mener les plaidoyers afin de relever les défis pour leur autonomisation.

On doit aussi lutter contre le taux d'analphabétisme parmi les femmes rurales. Les femmes rurales doivent absolument être informées de la charte des revendications qui les concernent toutes, et qui comprend 15 demandes et 15 revendications.

1.2.7- 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes.

- ✚ Selon les Nations Unies, « les violences contre les femmes désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la contrainte ou la privation de liberté que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ».
- ✚ On peut y ajouter les violences économiques (privations, vols, spoliation) et sociales (exclusion, discrimination). Les violences concernant directement ou indirectement toutes les femmes dans le monde. Les termes « violences sexistes » et violence à l'égard des femmes sont fréquemment utilisés dans les textes ou par les défenseurs des droits de l'homme.

- ✚ Les causes des violences contre les femmes proviennent de l'inégalité des sexes et de la discrimination à l'égard de celles-ci. Les facteurs sont de plusieurs ordres : individuel, familial, communautaire et sociétal (y compris institutionnel et étatique) qui concourent à augmenter les risques de violences à l'égard des femmes tel qu'un faible niveau d'éducation, le fait d'avoir été victime de mauvais traitement dans l'enfance, ou l'absence de perspectives économique.
- ✚ Les conséquences de ces violences sont multiples, notamment sur la santé physique et mentale des femmes, sur leur capacité à entrer et à rester sur le marché du travail et sur leur socialisation.
- ✚ La violence contre les femmes a un effet négatif sur le développement humain, social et économique d'un pays. Elle freine les initiatives en matière de réduction de la pauvreté et a des conséquences intergénérationnelles.
- ✚ S'agissant des Objectifs de Développement Durable, les violences contre les femmes sont mentionnées dans deux cibles
- ✚ 5.2- Eliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes, aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- ✚ 5.3- Eliminer toutes les pratiques préjudiciables telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé, les mutilations génitales féminines.
- ✚ Dans le monde du travail, les femmes sont partout et sans égalité ; or pour comprendre le statut social de la femme et de l'homme dans la société, le travail reste une grille de lecture essentielle. Pour ce faire, la femme doit lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes.
- ✚ Nous avons en plus de ce qui a été dit plus haut, insister sur l'objectif du développement durable 4 qui dit : « d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- ✚ D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.
- ✚ Cette causerie a lieu elle aussi au Centre de Formation Professionnelle du MINPROFF d'AKWA. (125 apprenants) et aussi au Collège la Perfection où 500 filles ont été sensibilisées durant les 16 jours et au Home ateliers.
- ✚ **Au total, nous avons touché environ 500 personnes.**



Collège de la Perfection : lutter contre la stigmatisation de la jeune fille



Jeunes cherchant des réponses à leurs questions

1.3- ACTIVITES MENEES EN COLLABORATION AVEC LES AUTRES ACTEURS ET OSC

Pour ce qui est du travail avec les autres acteurs notamment les ONG locales, les partenaires au développement et les institutionnels, on peut retenir les activités de renforcement des capacités et de formation portant sur :

1.3.1- Engagement en politique : les femmes camerounaises réclament plus de pouvoir

Le 15 janvier 2019, **SERVITAS CAMEROUN** a organisé en son siège sis à **Douala**, une rencontre pour présenter les résultats de l'observation électorale effectuée en octobre 2018. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'institutionnalisation du Genre, le gouvernement camerounais est résolument engagé à faire de la femme un acteur avisé de la scène politique nationale. Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille s'emploie à renforcer l'information et la formation politiques des femmes.

1.3.2-Rendre les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les investissements dans les infrastructures durables et sensibles à la dimension de genre :

Cet atelier a été organisé par **WFAC** (Women for a Change Cameroun), à la salle de Conférence **MINPROFF BONANJO**, le **17 janvier 2019**, et a réuni environ **100 femmes venues des régions du Littoral et du Sud Ouest Cameroun**.

Cette rencontre est convoquée par Women for a Change Cameroun, en collaboration avec le MINPROFF, OXFAM et le réseau de développement et de communication des femmes africaines (FEMNET).

Dans ce cadre, des ateliers régionaux préparatoires organisés par le Cameroun pour la Commission de la condition de la femme, se sont réunis à Buea le 15 janvier 2019 et à Douala le 17 janvier 2019. Environ 70 représentants d'ONG, responsables de réseaux communautaires, se sont réunis pour discuter et analyser le thème de cette 63ème session de la CSW qui se tiendra à New York au mois de Mars prochain.

Conscients des défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles, en particulier celles vivant en zone rurale, notamment de l'accès limité à la protection sociale et à la mise en place d'infrastructures durables et des services publics non adaptés,

Consciente que la protection sociale et des infrastructures durables ont prouvé leur contribution à la réalisation des droits et au développement économique et social, Tenant compte des articles 22 et 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des recommandations et politiques de l'OIT en matière de protection sociale, et en tant que représentantes d'organisations de la société civile, de groupes de femmes et de représentants de la communauté, nous recommandons ce qui suit :

Les systèmes de protection sociale jouent un rôle important en permettant aux femmes d'accéder au marché du travail, en s'attaquant aux risques économiques auxquels sont exposées les familles de travailleurs et en aidant les ménages

pauvres à satisfaire leurs besoins essentiels. De nombreuses femmes ont des difficultés à accéder à des programmes de protection sociale qui ne sont pas conçus pour les femmes.

A cet effet, le gouvernement devrait :

- Réhabiliter les systèmes existants pour faire face aux problèmes de santé croissants résultant de la crise actuelle ;
- Créer et réhabiliter les systèmes sociaux non seulement encourageants et bénéfiques, mais également accessibles au secteur informel, permettant ainsi de trouver un équilibre sectaire, par exemple en allouant davantage de fonds aux centres sociaux et en créant des programmes pour traiter les personnes vulnérables telles que les chômeurs, les orphelins et les personnes âgées ;
- Encourager les femmes à s'inscrire dans les domaines des sciences et technologies afin de pouvoir se qualifier pour les emplois initialement réservés aux hommes : prévoyez des dispositions pour les personnes âgées, telles que des programmes de loisirs, pour leur permettre de briser le cycle de la solitude et de mettre leur sagesse acquise au profit de la société tout en créant des systèmes de suivi et d'évaluation / des suivis de ces dispositions ;
- Mettre en place des stratégies d'assistance sociale basées sur les besoins et les mérites ;
- Assurer l'accès à des services de santé de qualité et sensibiliser le public aux services de protection sociale ;
- Garantir des actions positives dans les opportunités d'emploi et les postes de haut rang en faveur de tous, c'est-à-dire l'égalité des droits et des avantages en matière d'emploi pour les deux sexes, ainsi que l'augmentation de la limite d'âge pour les concours de sélection dont les femmes sont les plus touchées.

Les décideurs devraient :

- Veiller à ce que les femmes soient incluses à tous les niveaux de la prise de décision dans les systèmes sociaux, c'est-à-dire qu'un plus grand nombre de femmes occupent des postes de ministre et soient élues au parlement ;
- Assurer la mise en place d'un repos automatique pour les femmes qui ont une grossesse à haut risque sans perdre leur emploi et allouer du temps d'allaitement aux mères qui allaitent et qui travaillent.

Les ONG devraient :

- Assurer la décentralisation des systèmes d'information pour permettre l'accessibilité même aux communautés périphériques ;
- Aider à condamner toute forme de violence, en particulier la violence à l'égard des femmes et des filles et des personnes vulnérables ;
- S'engager dans une sensibilisation adéquate et efficace menée par le biais d'institutions, de médias sociaux et de systèmes efficaces mis en place pour surveiller la mise en œuvre des systèmes de protection sociale ;
- Surveiller le recrutement des aides ménagères et s'assurer que les entreprises dans lesquelles des fonds sont alloués soient versées directement aux

personnes concernées et mettre en place des moyens de punir les employeurs qui abusent de leurs aides ménagères, physiquement ou sexuellement.

2. **Infrastructures durables :** elles sont l'épine dorsale du développement et apportent un soutien à la réduction de la pauvreté. Ils sont importants pour maintenir l'équité, la diversité et la fonctionnalité des systèmes naturels.

Le gouvernement devrait :

- Assurer la création de foyers de loisirs pour les personnes âgées et handicapées, afin de promouvoir les interactions sociales, la pertinence et l'inclusion ;
- Assurer la réorganisation des établissements pénitentiaires pour améliorer la sécurité des détenues et renforcer leur sécurité, ainsi que créer des programmes de réforme et d'autonomisation pour promouvoir la durabilité et l'acceptation après la libération ;
- Assurer l'allocation de fonds pour davantage de construction, la réhabilitation des routes et des installations médicales réduira considérablement les taux croissants de mortalité maternelle ;
- Veiller à ce que le personnel de santé soit réparti de manière égale dans les zones rurales et isolées ;
- Employer plus de personnel féminin et veiller à ce que les services soient fournis gratuitement ;
- Veiller à ce que davantage d'investissements soient réalisés dans les installations scolaires, en particulier dans les zones reculées ;
- Multiplier les entreprises de collecte de déchets et sensibiliser la population à la gestion des déchets ;
- Assurer la restructuration et la réorganisation des structures de marché pour améliorer les conditions d'hygiène et une population en bonne santé, en particulier les femmes.

Les décideurs devraient :

- Augmenter de 4 fois le budget du MINPROFF, en gardant à l'esprit que ce Ministère a beaucoup à faire, mais dispose de fonds limités ;
- Garantir la réduction des taxes sur les produits alimentaires afin de décourager les importations et de promouvoir l'économie nationale en subventionnant la production agricole à base de cultures locales et de produits agricoles, améliorant ainsi les moyens de subsistance des femmes rurales et des communautés en quête de lutte contre la faim et la pauvreté ;
- Créer des dispositions pour des espaces sûrs, des crèches et des sites sanitaires pour les mères allaitantes, les filles et les femmes qui ont leurs règles au travail.

Les ONG devraient : Augmenter le nombre de foyers sécurisés pour les femmes et les filles.

3. **Accès aux services publics**

Les services sont ceux fournis par le gouvernement aux personnes vivant sur son territoire, soit directement par l'intermédiaire du secteur public, soit en finançant la fourniture de services. Ces services comprennent : l'électricité, l'éducation, les soins de santé, la protection de l'environnement, la justice, le respect de la loi et son application. L'accès des femmes aux services publics doit être encouragé.

Le gouvernement devrait :

- Créer des structures pour lutter contre la corruption et d'autres pratiques dans les secteurs public et privé et pour accroître l'accès à l'aide gouvernementale ;
- Créer des installations sanitaires publiques le long des principales routes gouvernementales du pays pour le confort des femmes qui voyagent et du grand public ;
- Sensibiliser aux divers services publics disponibles ;
- Assurer l'équité et la transparence, en rendant la décentralisation effective ;
- Encourager la création d'institutions financières telles que les micros finances, les banques, les coopératives par les femmes, pour les femmes avec des programmes et des projets de développement prioritaires ;
- Veiller à ce que les premiers soins soient prodigués avant toute autre chose dans les établissements de santé et que les procédures soient automatiques.

Les décideurs devraient :

- Veiller à ce que la gestion participative soit mise en œuvre avec des représentants des personnes protégées consultées et que leurs intérêts soient dûment pris en compte ;
- Veiller à ce qu'il y ait plus de femmes dans les services publics et qu'ils soient plus fiables et accessibles aux femmes ;
- Veiller à la mise en œuvre de sanctions pour harcèlement et simplifier les procédures pour que les jugements ne soient ni retardés, ni coûteux, ni lourds ;
- Promulguer des lois spécifiques promouvant les droits des femmes et harmoniser les lois nationales et internationales.

Les ONG devraient :

- Organiser davantage d'ateliers de formation et de séminaires, ainsi que sensibiliser le public aux différents services publics disponibles ;
- Les organisations de la société civile impliquées dans la défense des droits des femmes et l'autonomisation et le développement des femmes devraient être renforcées par un soutien financier afin d'élargir les programmes de sensibilisation du public et de participation des femmes au développement ;
- Encourager les structures religieuses à promouvoir davantage de programmes de développement pour les femmes dans le cadre de leurs activités spirituelles, en tenant compte du fait que les femmes constituent un des piliers des fidèles.

A la fin de cette journée d'intenses travail, l'AFE a rejoint la plate forme BEIJING + 25 CAR. Il s'agit pour les membres, de voir ensemble comment nous pouvons réaliser les droits des femmes pour un avenir meilleur, mettre fin à la discrimination, promouvoir les droits des femmes, faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes, et autonomiser les femmes. Des rencontres avec Women for a Change à Yaoundé ont émaillé l'année 2019 telle la rencontre du 7 juin 2019 portant sur le renforcement des capacités de la jeune fille en matière de santé de la reproduction.

Pour bien réaliser le travail, la plate forme a organisé des groupes thématiques, et ces groupes se rencontrent chaque mois pour discuter d'un thème via une conférence en ligne par l'application ZOOM.

L'année 2019 a connu ainsi l'organisation de 4 webinaire avec les thèmes basés sur : développement inclusif et travail décent, éradication de la pauvreté, protection sociale et services sociaux, se libérer des violences basées sur le genre, participation et réponse des institutions sur le genre, paix et société inclusive, conservation, protection et réhabilitation de l'environnement. La plate forme a permis

de nombreux échanges et le partage des opportunités sans oublier les enseignements sur les ODD, l'agenda 2063 et le GIMAC.



Plate forme d'action : MINPROFF/WFACC/FEMNET. 17 janvier 2019.

En 2020, AFE a encore participé à la rencontre préparatoire qui s'est tenue le 1^{er} mars, en vue de la préparation de la 64^{ème} session de la rencontre de la Commission pour la condition de la femme.

Feminists from Central Africa countries convened in Cameroon to adopt the African Feminist Charter for their BEIJING 25 and Generation Equality regional campaign.

Invited by Women for a change, Cameroon, (Wfac), on behalf of the Central African Beijing 25 working group, and through the generous support of Urgent Action Fund Africa, 75 feminists from 3 central African countries, notably Cameroon, Chad and DRC, met this March 2, 2020 at Douala, Cameroon's economic hub to:

- Recommend key targets for the Beijing 25 Generation Equality Action Coalition themes;
- Discuss the African Feminist Charter and adopt it to be the working principles and document for feminist organizing across the Central African Region;
- Examine the Beijing 25 Timeline across the central African region especially within the aforementioned countries;
- Revise the adolescents' advocacy paper and recommendations for the Generation Equality and CSW64 Political declaration;
- The one-day convening had participants from the civil societies, Members of the judiciary, Members of Parliament and Local government, women with disabilities, adolescents' girls rights activists, as well as other marginalized groups. Grouped in to a total of 12 sessions, with each session addressing pertinent issues in relations to participation, 25 years implementation in the sub region, gains and losses, to adolescents' participation in policy discourse, processes and practice both national and global to unearthing and co-creating our feminist realities.

1.3.3 Présentation du rapport sur la mission d'observation électorale au Cameroun, lors des élections présidentielles : Douala, Un monde Avenir 31 janvier 2019

1.3.4- Travail avec WILPF (International League for Peace and Freedom)

AFE a participé à l'atelier de formation sur les agendas femmes, paix et sécurité et jeunes, paix et sécurité du CSNU, pour la contribution des jeunes à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix au Cameroun, le 5 mars 2019, à la salle du MINPROFF, BONANJO.

L'objectif de cet atelier est de former les jeunes sur la résolution 2250 du CSNU sur « Jeunes, Paix et Sécurité », et leur contribution à la prévention des conflits et violences, à la promotion de la paix dans le contexte camerounais actuel.

Le 25 mai 2019, Wilpf a organisé une rencontre sur le thème : « Conflits en Afrique et rôle des femmes dans la recherche des solutions : atouts et défis ». Cette rencontre a eu lieu le **25 mai 2019 au TOUNGOU HOTEL et a réuni environ 100 femmes venues des pays différents**. Ainsi le Pr Charly Gabriel MBOCK dans son propos introductif, a posé des questions aux femmes : qu'est-ce qu'un rôle ? Qu'est-ce que les femmes ? Qui sont les femmes d'Afrique ? Qui définit et assigne les rôles à la femme ? Qui attend quoi des femmes dans un conflit ? Qu'attendent les femmes dans un conflit ? Faut-il attendre qu'il y ait conflit ? Quoi faire et comment guérir ou prévenir ? Conflits en Afrique ou conflits africains ? Nature et diversité des conflits (endogènes ou exogènes) ?

L'analyse de la dimension genre dans les conflits au Cameroun avec WILPF Cameroun : le **11 juillet 2019 à YAOUNDE**, s'est tenu une réunion préparatoire avec la plate forme et les partenaires (**30 femmes**). L'objectif de la rencontre est de mobiliser et informer les organisations de la société civile membres de la plate forme « femmes pour les élections pacifiques, l'éducation à la paix et à la non violence active » et d'autres partenaires nationaux du projet, pour :

échanger sur le chronogramme provisoire du projet et mettre à jour l'analyse du contexte ; analyser les attentes de la délégation de la mission dans le contexte actuel, évaluer les risques liés à la mission et au projet et proposer un plan de gestion des risques, voir comment la plate-forme et ses partenaires peuvent au mieux contribuer au succès du projet.

Le même atelier s'est tenu à Douala le 08 août 2019.

A la suite de ces réunions, un atelier de formation des agents enquêteurs pour la collecte des données a eu lieu à Yaoundé, **29 août 2019** ; puis, une rencontre de concertation avec les femmes déplacées du Nord ouest et du Sud Ouest sur l'analyse genre a eu lieu à Douala le 1er octobre 2019. (Environ 100 participantes) Le 20 novembre un atelier sur les violences basées sur le genre en temps de conflit s'est tenu à Buéa avec WILPF au siège de REACH OUT. (**200 participantes**)

L'année 2019 a été marquée par la rencontre du Grand Dialogue National convoqué par le Président de la République et Présidé par le Premier Ministre. A cette occasion, un atelier de consultation a été organisé par WILPF Cameroun et la plate forme en prélude à la tenue de ce Dialogue national à Douala, le 16 septembre 2019. L'objectif de l'atelier était de définir la stratégie de la plate forme suite à l'annonce de la tenue de ce dialogue, afin de permettre à ses membres de relever les points saillants qui devront être abordés

A la suite de ce grand dialogue nationale, une réunion d'évaluation de la participation des femmes au processus du dialogue national, s'est tenue à Douala, 14 octobre . A l'issue de cette réunion, les participantes ont présenté à la presse la déclaration des femmes à la suite du dialogue national et ont élaboré une feuille de route en vue du suivi et de la mise en œuvre des recommandations.

Wilpf a avec d'autres acteurs présidé à l'organisation de deux rencontres :

- Atelier de renforcement des capacités d'experts en intelligence artificielle sur les robots tueurs, organisé par FEPEM : Douala, **7 août 2019, MINADER**
- Atelier de concertation et d'échanges avec les experts en intelligence artificielle sur les stratégies pour stopper les robots tueurs ; **Douala le 20 août 2019, MINADER**

1.3.5-Travail avec le BUNEC (Bureau National de l'ETAT- CIVIL)

Le 14 mai, AFE a participé à un atelier de sensibilisation sur l'apatridie et la violation des droits humains et cérémonie de distribution des registres d'Etat-Civil en collaboration avec le BUNEC à Douala au siège de l'**UNHCR**.

Le BUNEC a organisé trois rencontres tout au long de l'année 2019. Le thème de la première portait sur : « la Participation à l'atelier diagnostic participatif des besoins de formation des acteurs de l'Etat-civil »; Cette rencontre a eu lieu à **Douala, au foyer des marins, du 7 au 8 mai 2019.**



Photo d'un groupe de travail avec le directeur du BUNEC

La deuxième rencontre portait sur : « l'atelier de formation des Organisations de la Société Civile sur la sensibilisation de la population sur l'importance de l'enregistrement des faits d'état-civil et les procédures d'obtention des actes d'Etat-civil. Elle s'est tenue à Bafoussam **du 13 au 15 juin 2019.**

La troisième rencontre s'est tenue au BUNEC portant sur le diagnostic des outils de sensibilisation des acteurs de l'Etat-Civil (PAMEC-GIZ) en octobre 2019.

S'agissant toujours des actes d'Etat-civil, l'Association Femmes et Enfants en collaboration avec Women Peace Initiative (WPI) a procédé à la Remise de 95 actes de naissance à la Mairie de Dibombari le **19 juin 2019**, en présence des autorités de la dite Mairie et de la Directrice du BUNEC pour la Région du Littoral.

1.3.6-Scolarisation de la jeune fille MBORORO et prévention des mariages précoces avec SURA-MAMA.

Le 27 juillet 2019, à l'Hôtel le Relais à Douala, s'est tenue une rencontre de l'Association SURA-MAMA. Le thème sur la sexualité des adolescentes a été abordé par la présidente de l'AFE. (150 jeunes filles, hommes et femmes ont participé à la rencontre).

Il s'agissait pour la présidente de cette association SURA-MAMA (la case de grand-mère) de présenter les résultats sur l'étude menée sur la scolarisation et les mariages précoces des jeunes filles MBOROROS.

Cette étude avait pour objectif global de comprendre les réalités de la scolarisation des jeunes dans la communauté Mbororo au Cameroun. Il s'agit de manière spécifique, de mesurer le taux de scolarisation de la jeune fille Mbororo et de comprendre les raisons d'une probable disparité.

Finalité de l'étude

Il est question à travers cette étude de susciter le débat et le changement de comportements et paradigme chez les membres de la communauté Mbororo en leur faisant prendre conscience de l'importance et des enjeux de la l'éducation de la jeune fille en particulier et des jeunes en général.

Méthodologie

L'étude s'appuie sur un questionnaire administré (en version physique et en ligne) aux près des familles Mbororo (population de l'étude). Les données recueillies ont été traitées et analysées et les résultats obtenus présentés ci-dessous

Les Résultats Majeurs de l'étude:

En terme de profil des familles : Ainsi, selon l'étude le profil type de la famille Mbororo est une famille avec un chef de famille d'au moins 40 ans, très peu éduqué, et ayant 2 femmes avec presque 10 enfants, soit 5 filles dans 5 garçons

- 83% des répondants (Chef de famille) ont plus de **40 ans**
 - 29% de 41 à 50 ans
 - 54 Plus de 50 ans
- Niveau d'éducation bas chez les parents (90% sous-éduqués)
 - 41% ont moins du CEPE
 - 39% ne savent pas leur niveau e scolarisation
- Une moyenne de 1,7 femmes / Foyer
- Une moyenne de 9,7 enfants / Foyer
 - Environ 5 filles / Foyer
 - Environ 4,7 garçons / Foyer

En terme de scolarisation de la jeune fille

- Tranche d'âge des filles
 - 29% ont moins de 12 ans
 - 39% ont entre 12 et 18 ans
 - 32% ont plus de 18 ans
- 43% ont été victime de mariage précoce (Moins de 18 ans selon UNICEF)
- 61% des jeunes filles ont Max le BEPC
 - 40% ont Max le CEP
 - 21% mont max le BEPC
 - Plus de 90% des filles souhaitent avoir au moins le Baccalauréat
 - L'âge moyen de mariage souhaité par les parents est de **20 ans**

Ainsi, selon notre étude le profil type de la jeune fille Mbororo c'est celle d'une jeune adolescente peu éduquée qui risque d'être envoyée en mariage précoce mais qui aspire à de grandes études.



Jeunes filles et femmes Mbororo participant à la rencontre

AFE a participé à une rencontre sur : « **La participation politique des femmes au processus électoral paisible** » avec ONU FEMMES : Préfecture du Wouri, 28 juin 2019.

1.3.7- Mère dans la gestion des conflits sociaux :

Poser et faire reconnaître le problème de la voix inhibée de la mère. Reconnaissance du conflit par la mère, causes et solutions proposées par la mère. Exposé aux membres du mouvement camerounais des mères le 30 juillet 2019. Centre culturel Camerounais. Cette rencontre a été organisée par le Mouvement Camerounais des Mères. L'exposé a été préparé et présenté par AFE.



Rencontre avec le Mouvement camerounais des mères (MCM)

- 1.3.8- Le 27 novembre AFE a participé à une rencontre ayant pour thème : « **Ensemble pour des élections inclusives, libres et transparentes en vue de la cohésion sociale : Non à la violence électorale** », au Bureau Régional ELECAM le 27 novembre 2019.
- 1.3.9- Formation des couples et la planification familiale au centre civil de Bonanloka et conseils à 8 couples venus célébrer leur mariage civil : Douala, 12 décembre 2019, en partenariat avec CARE OF HANDIP et le MINPROFF



Centre d'Etat-civil de Bonanloka : formation des couples



Centre d'Etat-civil de BONANLOKA (Président Handi Care, Officier d'Etat-Civil, AFE et MINPROFF).

1.3.10- ACTIVITES 2020

- Le 04 février, l'AFE a participé à l'atelier de formation des membres du réseau DYNAMIC FEMMES en matière d'engagement collectif et de collaboration au sujet des avortements clandestins : l'objectif était de présenter le projet sur la pratique des avortements clandestins dans 27 formations sanitaires et aires de santé des régions du Centre, du Littoral et Ouest Cameroun ;
- Du 4 au 6 février, l'AFE a été invitée à participer à l'atelier de formation en Monitoring et reporting des Droits de l'homme, dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatives au Projet d'amélioration des conditions d'Exercices des Libertés Publiques au Cameroun.
- Le 20 février 2020, une rencontre a eu lieu avec le PROCIVIS à l'Hôtel Leuwat, l'objectif était de renforcer l'état de droit par la promotion et la consolidation de la citoyenneté ; il s'agissait aussi d'informer les candidats potentiels sur les procédures qui restent toujours à l'ordre du jour dans les procédures avec l'Union Européenne ;
- Le 6 mai 2020, la présidente de l'Association a participé à une émission en direct sur FACEBOOK LIVE de 100% jeune, émission diffusée sur la page @réglocameroun, sur le thème sexualité précoce, à qui la faute ;
- Le 13 mai, la présidente a participé à une émission en direct sur radio Balafon sur le thème : « faut-il retarder son premier rapport sexuel » ? toujours avec 100%jeunes ;
- Le 18 juin, AFE a participé à la formation des leaders et animateurs communautaires auprès des réfugiés organisé par Association Réfugiés Sans Frontière à la maison des jeunes de l'Omnisport sur la Prévention de la COVID 19 et a entretenu ces leaders sur la planification familiale et les questions liées à la sexualité des jeunes filles ;
- Le 06 juillet, une rencontre s'est tenue à Bonabéri sur la localisation de la réponse humanitaire dans le projet de renforcement des OSC dans le contexte de la COVID 19, rencontre organisée par CHOI (Cameroonian Humanitarian Organisation Initiatives) et ICVA (International Council of Voluntary Agency) ;
- Du 9 au 10 juillet, la présidente d'AFE a participé au centre Jean XXXIII de MVOLYE à YAOUNDE, une rencontre portant sur l'évaluation de la traite des êtres humains et du trafic au Cameroun. Il s'agissait d'une rencontre née du partenariat MINAS/PNUD/OIM ;

- Ce même juillet à 17h, la présidente d'AFE a eu à présenter l'expérience de la plate forme de BEIJING + 25 portée par WFAC, au premier webinar d'Afrique francophone, organisé par la fondation BATONGA d'Angéline KIDJO qui a créé « NOS VOIX COMPTENT » pour que les femmes africaines francophones puissent voir leur voix portée en haut lieu. Deux autres rencontres de partage des expériences ont été organisées après celle-ci toujours en ligne ;
- Le 16 juillet, AFE a participé à un atelier sur l'intelligence artificielle à la salle du Ministère de l'agriculture, invitée par WILPF/Cameroun ;
- Le 16 juillet, l'AFE a participé à la restitution de l'étude pour la réalisation de la cartographie des OSC et le niveau de collaboration entre les OSC et les administrations publiques ;
- Le 17 juillet, il y a eu également rencontre organisée par WPI sur le projet de réhabilitation des actes d'Etat-Civil, financé par le PROCIVIS, sur le thème : « Atelier de formation des agents relais et OSC aux formalités et obligations relatives à l'Etat-Civil et les stratégies de sensibilisation et d'identification des cibles ;
- Le 22 juillet, 1MA a convié AFE pour la restitution du travail fait sur la cartographie des OSC du Littoral, à l'hôtel Lumière de DOUALA ;
- En février et en août AFE a participé à la réunion du projet ACED (Agir et Construire Ensemble Durablement), porté par Un Monde Avenir ; ce projet a pour codemandeur SERVITAS Cameroun ; AFE et JDR sont des entités affiliées et membres du comité du suivi du projet ;
- Le 22 septembre, AFE en collaboration avec la DAPROFF de DOUALA 2, une causerie éducative sur les pratiques familiales essentielles pendant et post COVID ; les femmes présentes étaient surtout les réfugiées centrafricaines, les Maliennes et autres. Le panel était constitué de deux associations partenaires de la représentante du service social de la Mairie, d'un médecin qui a parlé des causes et conséquences de la drogue ;
- Le 1^{er} septembre, AFE a été invité à la rencontre organisé par Un monde Avenir et portant sur le Cadre de Dialogue Multi acteurs : l'objectif global étant de contribuer à asseoir un environnement propice à l'expression libre des acteurs associatifs et politiques dans la région du Littoral ;
- Le jeudi 1^{er} octobre 2020, les téléspectateurs ont suivi en direct à la télévision équinoxiale, une émission intitulée : « Mariage précoce et abus sexuel ». Il s'agissait d'une jeune fille de 21 ans, mariée à l'âge de 13 ans à un homme de plus de 50 ans ; cette émission a plongé les téléspectateurs dans une confusion totale, ce qui a amené 4 organisations de la société civile à se mettre ensemble pour la résolution de ce problème en accompagnant une victime qui a osé brisé le silence ;
- Le 08 octobre, AFE a participé à un séminaire d'information et de motivation sur le thème : « Concilier le désir d'enfant et le travail » dans la salle de conférence des services du gouverneur ;
- Le 21 Octobre 2020, la présidente de l'Association a participé à une émission en direct sur FACEBOOK LIVE de 100% jeune, émission diffusée sur la page @réglocameroun, sur le thème : « mon prof me fait les yeux doux que faire ?




Sur @reglocameroun
16h Mercredi 21 oct. 2020



Pauline Matchim Simo
Militante de la Génération égalité

Présenté par:
Philomène Djussi



Thème
**Mon prof me fait des yeux doux:
Que faire?**

Appels/SMS&Whatsap
+237 693229072






- Ce même jour, l'AFE a participé à un atelier de vulgarisation du rapport de l'analyse de la dimension genre dans les conflits et comment en faire usage pour comprendre les masculinités violentes. Cette rencontre s'est tenue à la salle du MINADER à DOUALA ;
- Le 17 novembre à l'hôtel LEUWAT, Un monde Avenir a organisé des échanges sur la structuration des synergies et le portage collectif ;
- L'AFE a été convié à participer à un atelier sur la parentalité responsable, les violences basées sur le genre, le 23 et 24 novembre conjointement organisé par l'UNICEF et le MINPROFF. La rencontre a eu lieu à WASOBI HOTEL, NEW-BELL ;
- Le 11 décembre, en partenariat avec la DAPROFF, AFE a formé 30 couples de réfugiés et des camerounais sur l'importance des actes de naissance, de mariage et de décès. C'était à l'occasion d'un mariage collectif au centre d'Etat-Civil de NKOLOLUN ;
- Du 12 au 13 décembre, AFE est intervenue à une rencontre organisée par SURAMAMA, organisation des peuples autochtones MBOROROS. L'objectif était la formation en plaidoyer ; La rencontre a eu lieu à l'Hôtel-Relais à Douala ;
- Du 21 au 24 Décembre, AFE a participé à l'atelier organisé par ALVF/ONU FEMMES sur le « Renforcement des capacités des acteurs de la protection, des prestataires de services, des institutions locales, des acteurs pour accroître leurs compétences pour prévenir les violences basées sur le genre et soutenir les survivants de VBG et aborder les politiques et les systèmes de protection en lien avec la COVID 19» ;
- Le 29 décembre, au Centre Spirituel de BONAMOUSSADI à Douala, AFE a participé à une rencontre organisée par WOMEN PEACE INITIATIVES, sur la réhabilitation des faits d'état-civil auprès des populations de l'arrondissement de Douala 5

AUTRES

1-La présidente d'AFE a participé au 6^{ème} Forum Régional Africain Sur Le Développement Durable au ZIMBABWE, 24-27 Février 2020, grâce à une bourse obtenue auprès de CAL (Coalition for Africans Lesbians)

Du 24 au 27 février 2020, s'est tenu au ZIMBABWE, le 6^{ème} Forum Régional Africain sur le Développement Durable. Il s'agissait pour tous les pays africains rassemblés de passer en revue le programme d'action pour 2030 et de préparer l'agenda 2063. Une action accélérée est nécessaire pour que l'Afrique atteigne ces objectifs. Le but des forums régionaux africains est de relier les discours nationaux, régionaux et mondiaux sur les ODD et de servir les plateformes multipartites pour promouvoir la mise en œuvre des différents Agendas.

Le forum africain offre une plate-forme pour engager et mobiliser les parties prenantes afin de renforcer leur engagement à l'action et recueillir un soutien international pour les efforts visant à traduire les ODD et l'agenda 2063 en gains mesurables et partagés pour le continent. L'occasion a été donnée aux organisateurs de rappeler les thèmes et lieux des forums qui ont eu lieu entre 2015-2019.

Les Nations Unies et l'Union Africaine doivent faire davantage pour que tous les africains voient leur avenir dans les Objectifs de Développement durable, et les objectifs de l'agenda 2063 pour l'Afrique. La Vice secrétaire générale des Nations Unies affirme que le nombre des personnes vivant dans la pauvreté sur le continent atteint 428 millions. Cette situation a accru les inégalités de revenus et le chômage des jeunes. Le constat fait à priori est qu'aucun pays n'est en passe de réaliser les ODD d'ici 2030 ; chaque pays doit montrer davantage d'ambition. Cela doit commencer par des plans, des politiques, des budgets, des institutions nationales qui doivent être à la hauteur de ce qu'il faut pour parvenir à un accès universel à des services sociaux de qualité et une économie qui offre des emplois décents pour tous.

Trois quarts de la population africaine a moins de 35 ans, et les jeunes doivent être au centre des préoccupations, en termes d'inclusion économiques et en tant que moteurs de changements. Pour apporter des changements à l'échelle demandée, il va donc falloir augmenter les investissements internationaux et le soutien aux solutions africaines. Cette rencontre qui a commencé le 24 février avec une ouverture solennelle le 25 par le Président du ZIMBABWE, s'est achevée le jeudi 27 février ; en marge de cet événement ont eu lieu aussi des rencontres parallèles. Tout s'est passé dans une ambiance bonne enfant, avec une foule de participants, délégués, volontaires, etc. évaluée à plus de 3000 personnes.

Plus de 30 ministres à travers le continent ont débattu sur les 17 ODD, et ont reconnu que l'élimination de la pauvreté et d'autres privations doivent aller de pair avec des stratégies qui améliorent la santé et l'éducation, réduisent les inégalités et stimulent une croissance économique, tout en luttant contre le changement climatique.

Certains ont relevé que l'insécurité alimentaire, l'extrême pauvreté et le manque d'accès à des sources d'énergie propres et modernes persisteront, et cela va compromettre les perspectives de création d'emplois pour des millions de jeunes qui rejoignent le marché du travail.

Ce forum a été l'occasion unique de définir une feuille de route africaine pour rendre opérationnelle la décennie d'action.

Il a donc fallu identifier et définir des opportunités et des actions concrètes afin de ne laisser personne pour compte.

Les séances en général ont porté sur la nécessité de mobiliser un financement adéquat et bien orienté, comment améliorer la mise en œuvre nationale, notamment en dynamisant l'action locale pour accélérer l'exécution, renforcer les institutions pour les solutions plus intégrées, réduire les risques de catastrophe et renforcer la résilience.

Les participants ont aussi écouté également les efforts visant à exploiter la science, la technologie et l'innovation, ainsi que ceux visant à investir dans les données et les statistiques pour les ODD.

Ce forum 2020 visait à privilégier l'action pour les parties prenantes afin d'explorer, mieux comprendre, partager et convenir ensemble des actions concrètes et réalisables qui permettront aux pays d'atteindre les objectifs fixés dans le délai imparti.

Le forum régional est une plateforme intergouvernementale convoquée par la Commission Economique Africaine en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine, le système des Nations Unies et la banque Africaine de Développement.



Participation au 6^{ème} forum africain

- 2- Le 1^{er} juillet, dans le cadre des activités de plaidoyer menées par la plateforme BEIJING +25, la présidente de l'AFE a présenté les différentes coalitions d'action devant les femmes parlementaires à l'hôtel des députés. Le thème de cette journée de travail portait sur :

« Renforcer les capacités des femmes parlementaires à assumer le leadership de la campagne de la coalition Action pour l'Égalité des Générations au Cameroun »

« Strengthening Female MPs Capacity in taking Leadership for the Generation Equality Action Coalition Campaign in Cameroon.

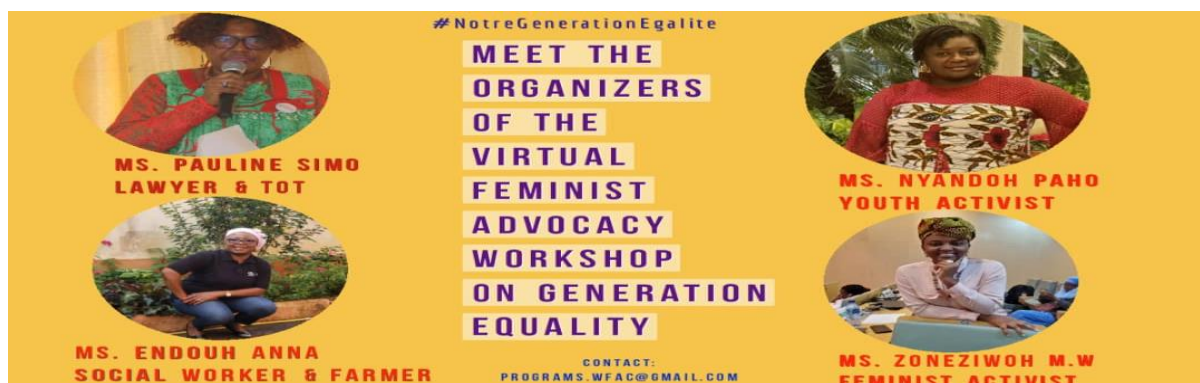
3- Soixante-quinze champions de l'égalité des sexes de huit pays africains francophones, de la sous région CEMAC/CEEAC, se sont réunis en ligne du 23 au 30 septembre 2020 pour un atelier de formation quotidien de 3 heures, sur le renforcement des capacités concernant les processus, campagnes et forums de BEIJING 25 et de la Génération Égalité.

Ceci a été fait à l'initiative des organisations suivantes :

- Women for a Change Cameroun (Wfac),
- Rural Women Développement Centre (RUWDEC),
- Building Together Consulting (BTC) et
- Association Femmes et Enfants (AFE).

Les personnes ayant bénéficié de cette formation étaient issues des pays suivants : Cameroun, Congo Brazzaville, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, et d'autres pays africains francophones tels Burundi et Niger / Lusophone - Angola- et Hispanophone –Guinée équatoriale- se sont réunis tous les jours sauf le week-end de 14 heures à 17h GMT+1 pour :

- discuter et comprendre les six thèmes des Coalitions d'action ; ce que cela signifie pour le public, et surtout les femmes/filles à travers l'Afrique francophone, lusophone et hispanophone ;
- Examiner la chronologie de Beijing+25 dans toute la région de l'Afrique centrale et identifier les moments clés du féminisme de 1995 à ce jour ;
- Inspirer la collaboration intergénérationnelle et les activismes menant au processus des Fora, Campagnes et Coalition d'action pour l'égalité des générations (GE) et aux processus B+25;
- Élargir la portée et l'accès accrus des jeunes femmes et des filles, en particulier celles qui participent aux campagnes, processus et forums sur l'égalité des générations ;
- Développer les capacités et renforcer le leadership des jeunes pour qu'ils s'engagent de manière significative dans l'ensemble des processus et au-delà.



*Mairie de NEW-BELL: La génération égalité au centre de nos causeries éducatives
Octobre 2020*



Le 04 novembre, l'AFE a participé à l'atelier de consultation nationale des parties prenantes sur l'engagement régional de haut en faveur d'adolescents et de jeunes en bonne santé, dynamiques et autonomes en Afrique de l'Ouest et du Centre. La rencontre a eu lieu à l'Hôtel DJEUGA PALACE, YAOUNDE. Cette rencontre a été organisée par l'UNESCO, en partenariat avec l'Etat du Cameroun et deux autres partenaires. Il s'agissait d'examiner et de valider les données et les conclusions du pays sur la situation des adolescents et des jeunes en ce qui concerne les grossesses des adolescentes, le mariage des enfants, le VIH, les VBG et l'éducation.

Ainsi, la fiche pays du Cameroun présentait la situation comme suit :

- Grossesses des adolescentes : 30%. Une jeune fille sur trois a accouché avant l'âge de 18 ans ;
- Mariage précoce des jeunes femmes : 10% mariées tôt. Une jeune femme sur dix est déjà mariée avant l'âge de 14 ans ou avant ;
- Premier rapport sexuel à 15 ans chez les jeunes : 16% des jeunes femmes et 11% des jeunes garçons. Une fille sur six a eu des rapports sexuels à 14 ans ou avant ;
- Les jeunes et le VIH : seul un tiers des jeunes ont une connaissance approfondie sur le VIH/SIDA. 33% des hommes sont infectés pour 36% des femmes ;
- Justification par les adolescents qu'un mari batte sa femme : il est préoccupant que plus d'un tiers des adolescentes et des adolescents justifient la violence basée sur le genre ;
- Achèvement de l'enseignement primaire : 68% des garçons, contre 61% de filles ; 2/3 achèvent leur école primaire (taux brut d'admission en dernière année)
- Achèvement de l'enseignement secondaire : 48% des garçons, contre 47% de filles : moins de la moitié achèvent leurs études secondaires (taux brut d'admission en dernière année) ;
- Connaissance de la période de fécondité chez les femmes : 32%. Seul 1/3 des femmes savent quand elles sont le plus fécondes ;
- Prévalence des fistules obstétricales : 1,74 prévalence pour 1000 femmes. La prévalence reste une réalité bien plus que faible que la moyenne dans la région,
- Mutilations génitales féminines (MGF) : une adolescente sur cinq subit des mutilations génitales féminines, soit 22% ;
- Contraception chez les jeunes : 24%, soit une jeune femme mariée sur quatre, et 26% une femme non mariée et sexuellement active sur quatre, ont un besoin non satisfait en matière de planification familiale ;
- Mortalité maternelle parmi les adolescentes : un décès sur quatre est lié à la grossesse, soit 25% ;
- Prise de décision concernant ses propres soins de santé : seulement 15% des femmes prennent des décisions concernant leurs propres soins de santé ;
- Alcool chez les adolescents : un sur quatre consomme de l'alcool, soit 26%.

Cette consultation a duré une journée de travail complète, divisée en trois parties : l'examen des données, la proposition des recommandations d'action et l'élaboration de la feuille de route pour l'engagement des parties prenantes.

Les participants à cette rencontre venaient des ministères de la santé et de l'éducation, et d'autres ministères, les organisations au service des jeunes et /ou dirigées par les jeunes, y compris celles qui fournissent des services de SSR, etc.

S'agissant de la PLAFOSCIL (Plate Forme des Organisations de la Société Civile du Littoral), le projet ACED (Agir et Construire Ensemble Durablement), il a été initié un Cadre de Dialogue Multi acteur. Il s'agit d'un espace d'échanges qui vise à promouvoir le dialogue entre les acteurs associatifs, les élus locaux, les administrations publiques et les forces de défense et de sécurité, dans le but de favoriser la prise de décision publiques plus justes, plus adaptées, prenant en compte les nécessités des citoyens au niveau local. Deux rencontres ont été organisées en ce sens en 2020 et un groupe whatsapp a été créé pour faciliter les échanges entre les membres.

1.4- RECAPITULATIF : NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES 2019 et 2020

DATE	ACTIVITES	NOMBRE	FILLES /Femmes	GARCONS Hommes	Filles et Garçons confondus
De Sep 18-juin 19	Cours sur l'éducation à la vie et à l'amour au collège Integ	Deux salles de classe : 4 ^{ème} année électricité et première : 180 heures			100
Semaine de la jeunesse	Causeries éducatives sur déviations sexuelles, IST/SIDA, Planification familiale	Institut Universitaire de la Côte Lycée Technique Koumassi Home ateliers Centre artisanat			1030
Semaine du 8 mars	Sous-Préfecture Douala V	Atelier d'écoute des femmes	30	-	30
	Paroisse saint Charles Lwanga Saint Thomas d'Aquin	Conférence sur la paix :	200	100	300
28 et 29 mai	Sensibilisation sur l'hygiène menstruelle	Collège la Perfection Paroisse Saint Charles Lwanga	700	500	1200
16 juin	Journée de l'enfant africain	Centre Romulus et Remus et Mairie New-Bell			200
24 mai	Journée de l'éclampsie	Université Saint Jérôme	150	53	203 parents et étudiants
26 juin	Journée de la veuve	Mairie de New-Bell	100	-	100
11 juillet	Journée de la population	Makèpè sainte Monique : formation de 20 pairs éducateurs	10	10	20
30 juillet	Préparation de la journée de la femme africaine avec le MCM	Centre culturel camerounais	100	-	100
31 juillet	Journée internationale de la femme africaine	Salle de conférences gouverneur	200	50	250

11 octobre	Journée internationale de la fille	Lycée Mongo Joseph, collège islamique, home ateliers, collège de la perfection, etc			10 140
15 octobre	Journée de la femme rurale	Bureau DAPROFF Douala 2 Formation de 26 leaders d'associations sur le droit à la terre	25	1	26
Du 25 nov-10 décembre	16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes	Collège de la Perfection, groupes de femmes, et autres	600	100	700
Décembre	Mois du SIDA	Plusieurs lycées et collèges touchés, des groupes de femmes, une entreprise touchée (TRADEX)			51336
14 décembre	Formation de 10 couples aux pratiques familiales essentielles	Centre d'Etat-Civil de Bonanloka	10	10	10 couples
AUTRES					
Nombre d'émissions radio			40 sur les deux années		
Nombre d'émissions télévisées			six sur les deux années		
Demandes de conseils reçus			1300 sur les deux ans		
Textos reçus (sms +watsapp)			1400 sur les deux ans		
Appels reçus			600 sur les deux ans		



DEUXIEME PARTIE :

RESULTATS OBTENUS ET LEÇONS APPRISES

La deuxième partie de ce rapport qui vient juste après la présentation des réalisations est plus analytique car, nous permet de jeter plus de lumière sur les actions menées. A vrai dire, nos interventions seraient vaines si elles ne produisaient aucune transformation sociale.

Aussi avons-nous organisé cette partie autour de trois points principaux qui sont : les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les constats et les nouveaux défis.

2.1- LES RESULTATS OBTENUS

Les résultats obtenus au cours de ces deux années 2019/2020 sont structurés autour des certains éléments

2.1.1 Bon accueil des institutions :

Les lycées, collèges, centres de formation professionnelle, les écoles primaires, ainsi que les universités et autres grandes écoles de formation, les églises et les mosquées, ouvrent de plus en plus leurs portes au staff de l'AFE. Ce qui n'a pas toujours été le cas. Les autres associations n'atteignent pas toujours les résultats escomptés à cause des blocages sur le terrain. La stratégie d'AFE de travailler avec le MINJEC et le MINPROFF est la meilleure, car ces institutions font un travail d'éclaireurs sur le terrain, et balisent ainsi la voie de l'Association. Ceci montre que les pouvoirs publics et la société sont sensibles à la cause que nous défendons au regard de son bien-fondé.

2.1.2- Collaboration améliorée avec les pouvoirs publics

Les services déconcentrés de l'état, particulièrement ceux qui sont dans le domaine d'expertise d'AFE collaborent de plus en plus avec elle : **MINJEC, MINSANTE, MINPROFF, MINESEC et MINEFOP.**

Cette collaboration bien qu'insuffisante, apporte plus de crédibilité à nos actions en même temps qu'elle nous ouvre plus de portes. En effet, n'eût été l'intervention de certains sectoriels au niveau des collèges, nous n'y aurions jamais accès.

2.1.3- Un nombre de plus en plus important et diversifié de la cible

Au fil du temps, le nombre de nos cibles ne cesse de se diversifier. Comme en témoignent les catégories ci-dessous.

- Les jeunes filles et garçons : plus de 100 000 ont été touchés directement cette année ;
- Les femmes, il s'agit des femmes au foyer et dans les associations qui de plus en plus, nous approchent pour des problèmes au sein de leur famille ;
- Trente-trois (33) formateurs des formateurs formés pour le compte du MINJEC et d'autres institutions de la société civile.
- Trente (30) filles leaders formées sur la planification familiale ;
- Les responsables d'établissements (écoles, collèges, lycées, hôpital) se montrent très intéressés par nos prestations auprès des jeunes.

2.1.4- Un gain de plus en plus accru pour les questions touchant à la sexualité

De plus en plus dans les écoles et les établissements, les séances de sensibilisation sur la santé sexualité et de reproduction sont assez courues par les élèves, preuve de l'intérêt porté à la question.

Les statistiques en disent long. Au cours de l'année 2019/2020, nous avons eu environ **1300 demandes de conseils contre 1000 en 2018, 1200 textos SMS + whatsapp, contre 900 l'année précédente, et 400 appels contre 300 l'année dernière.** C'est une preuve que l'intérêt des causeries éducatives va grandissant auprès des jeunes.

Les questions portant sur des problèmes de santé génésique sont de plus en plus récurrentes. Les rencontres pour le « counselling » les questions posées via SMS ou Whatsapp nous montrent que le manque d'information en matière de santé de la reproduction est vraiment criard. Tout est occasion pour nous de rappeler aux jeunes que le lieu où ils doivent aller par excellence reste les formations sanitaires. On ne peut pas, rien qu'à la description des pertes blanches, des démangeaisons, des préservatifs restés dans le vagin, des saignements intermittents pendant les règles etc., donner un diagnostic. Il faut consulter et faire des prélèvements urétraux, vaginaux et/ou sanguins.

2.1.5-Reconnaitances internationales et locales :

La Présidente de l'AFE à travers sa présence effective sur le terrain a été auréolée de deux distinctions internationales par sa cooptation comme membre à **International AIDS Society** depuis juillet 2018, une plateforme mondiale des acteurs du SIDA. Il en est de même pour **Word Pulse**, une association qui travaille à amplifier les voix des femmes par la communication, le renforcement des capacités et autres. L'AFE est en outre membre de plusieurs plates formes dans la région et dans le pays tels : Women leaders in Cameroon, Women 4 dialogue, Women in management, plate forme pour des élections pacifiques, CSO Coordination platform, Wilpf Gender analysis, Beijing+25 CAR, et aussi membre d'un groupe professionnel, Civil Society for Malaria Elimination (CS4ME). En cette année 2019, la Présidente de l'AFE a été félicitée par le sous-préfet de l'Arrondissement de DOUALA 2 pour présence effective sur le terrain.



Photo prise avec les récipiendaires, la DAPROFF 2, la marraine de Douala 2

2.2- DIFFICULTES RENCONTREES

Les années 2019 et 2020 ont aussi connu leurs lots de difficultés, qui se situent à plusieurs niveaux :

2.2.1- Prise en charge des prestations notamment des formations

Bien de personnes aimeraient se former dans nos domaines d'expertise notamment l'éducation à la sexualité dans la famille, le dialogue avec les enfants, la gestion des conflits, les droits des femmes et des enfants, les violences basées sur le genre, le travail de résilience, mais ne veulent ou ne peuvent pas supporter les charges liées.

2.2.2- Difficulté de stabiliser le personnel :

Le manque de ressources humaines disponibles et qualifiées est une de nos grandes difficultés : les personnes acceptent d'être formées parfois le sont même malgré notre modique contribution, mais ne se mettent pas suffisamment à la disposition de l'association. Certains manquent de temps, d'autres sont étudiants, mais au fond, il y a un manque de motivation.

2.2.3- Mise en place des clubs d'action/animation sur la vie et l'amour

L'une de nos préoccupations serait de créer dans des écoles et collèges des cadres permettant aux jeunes de s'auto sensibiliser et s'éduquer. Nous rencontrons la difficulté de la création ou de la mise sur pied des clubs d'Education à la Vie et à l'Amour. Certains établissements nous donnent un temps de réflexion assez long et d'autres aimeraient que ce soient leurs clubs santé qui soient renforcés.

2.2.4- Manque de ressources financières

La difficulté réelle reste et demeure le problème de transport. Se déplacer dans la ville est un véritable parcours du combattant. Pour gagner en temps et arriver à

l'heure, nous prenons des motos avec tous les risques que cela comporte. Cette situation fragilise notre matériel de travail et nous sommes obligés de le renouveler à chaque fois. Comment protéger les boîtes à images et le vidéoprojecteur sur une moto ? En outre, le milieu de travail est très changeant, et varie d'un lieu à un autre. Parfois, il faut aller dans plusieurs salles de classe pour un même discours, ou bien il n'y a pas d'électricité ; il y a toujours une raison qui nous empêche d'atteindre nos objectifs.

2.2.5- La prévalence des préjugés

Les problèmes de stéréotypes, de mentalité difficile à changer reste aussi une très grande difficulté dans notre travail ; les habitudes ont la peau dure, c'est vrai. Notre défi reste de susciter en l'enfant ou aux jeunes que nous formons, un esprit critique.

2.2.6- Faible sensibilité des entreprises

Tout comme l'année dernière et les années précédentes, nous n'arrivons pas toujours à intéresser les entreprises citoyennes à se rallier à la cause qui nous intéresse tant, à savoir l'éducation sexuelle des jeunes. Pourtant de plus en plus, de nombreuses entreprises, dans leur élan citoyen viennent en appui à des organisations.

2.2.7- Les questions d'identité genre et d'orientation sexuelle en milieu scolaire

Les problèmes d'homosexualité et de drogue en milieu scolaire continuent de se poser à nous, mais nous manquons vraiment d'expérience en la matière et ne savons ni vers qui, ni comment orienter les jeunes à mieux se pourvoir. Un réel besoin en formation s'impose pour les membres de notre association.

2.2.8- Difficulté de publication et de diffusion

Notre journal « ma sexualité j'en parle » n'a pas pu paraître depuis l'année dernière comme escompté pour défaut de financement.

- Les problèmes qui nous sont posés ne font pas toujours partie de notre champ d'action.
- Pour certaines institutions partenaires et/ou usagers, nous devons ajouter d'autres aspects dans nos activités telle la protection des personnes âgées, l'environnement, etc.
- S'agissant des enfants porteurs de handicap mental, le besoin qui s'impose c'est la location d'un lieu où les parents puissent venir travailler avec leurs enfants malades.
- Par ailleurs, les partenariats entre OSC ne sont pas toujours équitables car beaucoup jouent et ne veulent pas participer financièrement. La collaboration avec les Ministères reste aussi très mitigée, car les délégations se plaignent toujours du manque du budget et ne participent pas financièrement aux activités.
- Enfin, nos activités ne sont pas tellement médiatisées par les journaux de la presse écrite, les télévisions parce qu'à chaque moment, il faut payer.

2.3- LES CONSTATS ET NOUVEAUX DEFIS

Nous avons deux défis à relever : ceux liés à l'environnement socioculturel et politique et ceux liés au fonctionnement de l'organisation.

2.3.1-Défis liés au contexte socioculturel et politique

- **L'autonomisation des femmes** : les femmes camerounaises contribuent elles aussi à la survie économique de leur communauté et à la croissance de leur pays par l'accomplissement d'emplois et d'activités dans des secteurs peu valorisés (travaux domestiques, économie informelle...). Malgré tout ceci, elles restent toujours pauvres. Elles sont généralement privées d'accès au patrimoine, au crédit et à toute forme d'assurance sociale. On a besoin de favoriser leur autonomisation économique en levant toutes les barrières et autres pesanteurs traditionnelles et culturelles qui continuent à la maintenir au grade d'être inférieur. L'impact social de cette autonomisation doit améliorer les conditions de vie de la famille et pourrait même exercer une influence sur leur pouvoir de décision tant au niveau de la famille, de la communauté que du pays. L'autonomie peut aussi permettre aux femmes de rééquilibrer les relations entre les hommes et les femmes.

- **L'éducation** : Eduquer, c'est libérer la parole et la pensée des populations. L'éducation permet l'expression d'interrogations légitimes, la liberté de penser, le respect des valeurs personnelles et l'épanouissement dans la relation à l'autre. C'est la raison pour laquelle on doit éduquer tout le monde et surtout la jeune fille. Pour plus de justice, on gagnerait à donner aux filles les moyens d'accéder à l'éducation et de relever les taux d'alphabétisation des femmes. L'éducation est aussi le moyen d'accroître la participation des femmes dans la population active et renforcer les politiques en matière d'emploi en faveur des femmes, d'améliorer l'accès des femmes au crédit. Enfin, il faut promouvoir les droits et la participation des femmes dans la vie politique sans oublier d'élargir les programmes sur la santé reproductive, ainsi que les politiques d'aide à la famille.

- **Les discriminations liées au sexe** : les filles sont largement plus nombreuses que les garçons dans le primaire et le secondaire. Mais on les retrouve difficilement au supérieur ; et si oui, c'est rarement dans les séries dites scientifique. On les encourage à s'inscrire dans les séries littéraires, en vue de favoriser rapidement leur insertion dans la vie sociale. Les femmes ont beaucoup de mal à se faire recruter du fait de leur futur maternité, et il arrive qu'on leur fasse signer des engagements pour s'abstenir de faire des enfants avant une certaine période. Parce que la femme est appelée qu'on le veule ou pas à fonder une famille, il faudrait : renforcer les programmes de nutrition, de prévention des maladies et de santé maternelle ; améliorer l'éducation et les connaissances de base des femmes et des jeunes filles et enfin, accroître l'accès des femmes au crédit et aux opportunités économiques.

- **L'accès aux soins de santé** : le taux de mortalité infantile et materno juvénile reste encore élevé dans notre pays. Une politique de sensibilisation et d'encouragement des femmes en âge de procréer, à fréquenter les formations sanitaires s'impose. L'Etat camerounais gagnerait par des subventions, à renforcer les capacités des centres médicaux privés pour un meilleur suivi des femmes. La santé maternelle reste un véritable défi, car il va falloir non seulement lutter contre l'ignorance, mais aussi intégrer les hommes qui se sentent parfois mis à l'écart du processus du suivi des visites prénatales. Les habitudes ont la peau dure, c'est vrai, mais nous devons nous rendre à l'évidence. Les hommes ont une part importante à jouer dans la formation d'un enfant.

2.4-Défis liés au travail d'AFE

2.4.1-Le fonctionnement de l'organisation

L'AFE fonctionne depuis l'année dernière sans subvention ; la volonté seule ne suffit pas. Nous avons besoin des moyens aussi bien matériels qu'humains. Le manque de ces ressources principales ne nous permet pas de donner le meilleur de nous-mêmes. Les cotisations des membres et les aides sporadiques reçus des amis et autres bienfaiteurs ne peuvent pas nous permettre de véritablement décoller. Nous avons donc besoin des personnes et autres entreprises citoyennes qui peuvent nous aider à atteindre notre plein potentiel.

2.4.2-Le renforcement des capacités

Au rang de nos soucis majeur, la problématique du renforcement des capacités figure en bonne place. En effet, Les choses changent très vite et les vérités d'hier sont devenues les mensonges d'aujourd'hui. Le personnel de AFE a besoin que ses connaissances soient mises à jour afin de faire face aux multiples questions que les jeunes posent pendant les sensibilisations et qui sont vraiment pertinentes. Nos besoins en formation sont grands. Nous espérons pouvoir compter sur vous dans le but d'améliorer nos performances sur le terrain.

2.4.3-La non prise en compte de notre présence sur le terrain

Nous restons toujours sur le fait que, nous n'avons pas pu avoir de visa alors que nous avons été invités à la 22^{ème} Conférence Internationale sur le SIDA qui devait se tenir à Amsterdam en HOLLANDE. Il en est de même pour cet échec auprès de l'Ambassade d'Espagne pour le Portugal où nous avons été invités à partager notre expérience sur le travail de terrain avec les autres.

2.4.4- L'inexistence des lieux de refuge pour les personnes violentées et abusées, avec un manque de référencement malgré les essais de création de réseaux qui nous laissent toujours sur notre faim par manque de financement, de coordination, de suivi etc.

2.4.5- L'impunité des bourreaux à cause du système judiciaire pas accessible à tous et le silence qui continue à sévir parmi les victimes.

2.4.6- Le travail de résilience qui n'est pas fait auprès de nombreuses victimes par manque de ressources, ce qui fait que les victimes ont du mal à devenir résiliente et ne peuvent non plus être des agents de changement.